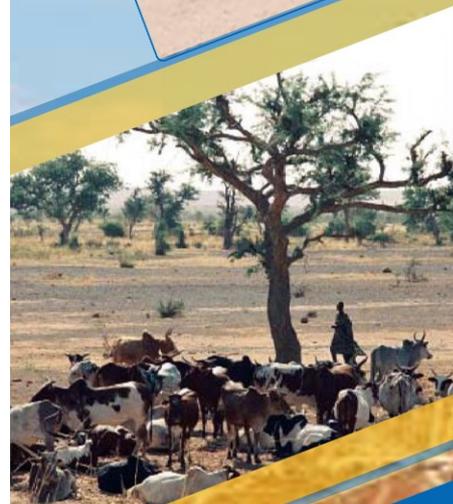
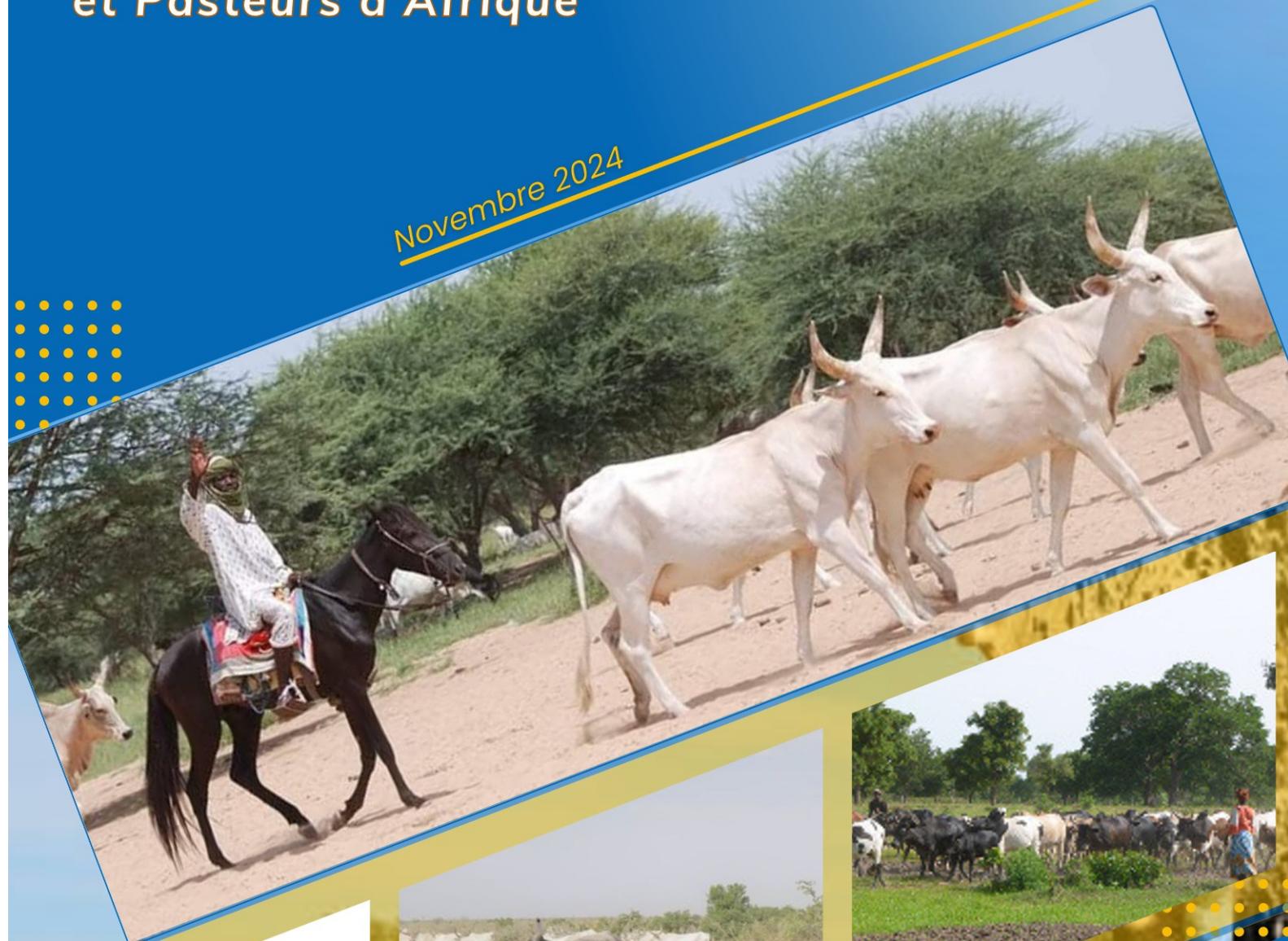


PLAN 2025 - 2030 STRATEGIQUE



Réseau des Organisations d'Éleveurs
et Pasteurs d'Afrique

Novembre 2024



+ 227 20 74 11 99



www.maroobe.com



BP 10 648 Niamey, Niger

RESUME

Le Réseau Billital Maroobé (RBM) qui est un cadre régional des organisations d'éleveurs/éleveuses et de pasteurs.res de l'Afrique a réalisé une recherche-action portant sur les défis qui découlent de la crise sécuritaire et leurs impacts sur la résilience des familles d'éleveurs au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Le principal message véhiculé par l'étude insiste sur le fait que l'immense majorité des pasteurs est doublement victime, d'abord de la crise du pastoralisme et ensuite de la crise sécuritaire. La résolution de la crise pastorale ne suffira certes pas à endiguer la crise sécuritaire, mais elle en réduira très probablement l'intensité. L'adhésion du RBM et de l'ensemble de la société civile pastorale aux orientations définies par cette recherche-action a marqué un tournant décisif caractérisé notamment par : (i) l'approfondissement et l'affinement des propositions et positions du RBM et de ses pairs sur l'incidence de la crise sécuritaire en milieu éleveur ; (ii) la modification du paradigme explicatif de l'expansion de l'insécurité et de la montée des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles ; (iii) l'adoption d'une boussole permettant de guider les décisions et les actions ; et (iv) l'affirmation de la volonté de changer la façon de faire, en collaborant avec de nouveaux acteurs.

Dans cette logique, le RBM a entrepris un exercice de planification stratégique en vue de se projeter dans l'avenir et de rendre son intervention plus efficace. Cet exercice a permis d'identifier les actions de développement nécessaires au cours des cinq (05) prochaines années (2025-2030). Il s'inscrit dans le prolongement du précédent plan stratégique (2016-2021) dont la démarche d'élaboration a privilégié l'utilisation de la planification par scénarios ("scenario planning"). Conscient du fait que la région est en train de progresser vers un scénario non souhaité à cause de la détérioration de la situation sécuritaire, le RBM a développé des initiatives d'envergure dans plusieurs domaines relatifs notamment à : (i) l'application de l'approche de sensibilité au contexte et au conflits ; (ii) la mise en œuvre de stratégies de renforcement de la cohésion sociale et du vivre ensemble ; (iii) le renforcement de la prise de l'exigence de l'inclusion des femmes et des jeunes ; et (iv) la promotion du dialogue intra et intercommunautaire, mais aussi intergénérationnel.

Le processus d'élaboration du nouveau plan stratégique quinquennal de développement a impliqué, lors des ateliers nationaux, les membres du Conseil d'administration du RBM, les représentants des organisations membres, les cadres techniques des institutions publiques chargées de l'élevage, les autres acteurs de la filière et le personnel de la Coordination technique du RBM. Certaines organisations sœurs (en l'occurrence l'APESS) et des partenaires stratégiques du RBM (en l'occurrence la Coopération Suisse, la SNV et Peace Nexus) ont participé au processus.

La démarche méthodologique adoptée pour élaborer le plan stratégique a permis de réaliser plusieurs activités portant sur : (i) l'identification des domaines prioritaires d'intervention future du RBM ; (ii) la détermination des orientations stratégiques ; (iii) la formulation d'une théorie du changement ; (iv) l'élaboration du cadre logique ; et (v) la définition d'un plan d'actions assorti de lignes directrices pour la mobilisation des ressources financières et d'un budget pour sa réalisation.

La vision du plan stratégique est formulée comme suit : « **Des communautés pastorales suffisamment autonomes au plan technique, institutionnel et économique, dans un environnement politique qui tient compte de leurs besoins, de leurs aspirations et de leurs opinions à l'horizon 2030** ».

Cette vision découle d'une analyse diagnostique qui a été croisée avec la perception et les aspirations des parties prenantes au développement du pastoralisme et de l'agropastoralisme. Cet exercice a permis de : (i) mettre en exergue les problèmes majeurs à résoudre et les défis à

relever ; (ii) délimiter les éléments qui constituent les fondements de la vision ; et (iii) définir les orientations stratégiques (OS).

L'analyse comparative des orientations stratégiques du PS-RBM 2016-2021 et du PS-RBM 2025-2030 montre que les deux cadres de planification ont des préoccupations communes liées à l'amélioration des conditions de vie des populations pastorales en Afrique de l'Ouest et du Centre. Ils mettent également l'accent sur la sécurisation de la mobilité du bétail et le renforcement des capacités institutionnelles du RBM. Le nouveau plan stratégique élargit le champ d'intervention du RBM pour y inclure : (i) le renforcement des capacités professionnelles des acteurs directs des chaînes de valeurs bétail-viande ; et (ii) le soutien à l'engagement citoyen et volontaire des acteurs dans les initiatives de développement de leurs terroirs.

L'objectif global du Plan Stratégique du RBM (2025-2030) est de **Contribuer de manière durable à renforcer la résilience des communautés dans les zones pastorales et agropastorales face aux crises humanitaires et aux conflits à travers une approche transfrontalière Nexus HDP adaptée aux éleveurs.es.**

Cet objectif global se décline en quatre objectifs spécifiques qui visent à :

- 1) Renforcer la sécurisation des systèmes de tenure foncière pastorale, en vue d'améliorer de manière durable les moyens d'existence des ménages pastoraux et agropastoraux victimes de vulnérabilités multidimensionnelles ;
- 2) Renforcer la résilience et les capacités des pasteurs.res et agropasteurs.res en matière de mobilité, d'adaptation aux chocs et de mitigation des différents risques grâce à des systèmes d'informations efficaces ;
- 3) Favoriser l'engagement citoyen, en vue de contribuer à la consolidation de la cohésion sociale, à travers la promotion de dialogues locaux inclusifs et la mise en place d'un système efficace de suivi et de réponse aux atteintes aux droits et à la dignité des pasteurs.res et agropasteurs.res ;
- 4) Améliorer la performance globale du RBM, grâce au renforcement de ses capacités organisationnelles et institutionnelles.

Les orientations stratégiques retenues visent à apporter des réponses appropriées aux principaux enjeux et défis identifiés, ainsi qu'aux fortes préoccupations exprimées par les acteurs lors des ateliers nationaux de planification.

- ❖ **Orientation stratégique 1 : Sécuriser le foncier pastoral et la mobilité du bétail pour renforcer l'inclusion sociale** qui vise à : (i) soutenir le processus d'élaboration et de mise en œuvre de schémas d'aménagement foncier (SAF) aptes à préserver les espaces pastoraux ; (ii) appuyer la réalisation et la gestion durable et inclusive des infrastructures et équipements, en particulier les ouvrages d'hydraulique pastorale ; et (iii) renforcer les

capacités des acteurs institutionnels impliqués dans la gestion de la mobilité du bétail et des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles ;

- ❖ **Orientation stratégique 2 : Renforcer la résilience des ménages d'éleveurs.es, les capacités d'adaptation aux chocs des communautés de pasteurs.es et agropasteurs.es et les compétences professionnelles des jeunes** qui a pour objectifs de : (i) renforcer de manière durable les moyens d'existence des ménages pastoraux et agropastoraux victimes de vulnérabilités multidimensionnelles ; (ii) renforcer les mécanismes endogènes de veille, de dialogue inclusif, d'actions précoces et de gestion des crises ; et (iii) renforcer les compétences professionnelles des jeunes pasteurs.res ;
- ❖ **Orientation stratégique 3 : Promouvoir l'engagement constructif citoyen des communautés pastorales et garantir la protection des droits humains des éleveurs/éleveuses** qui vise à : (i) fournir des services d'assistance juridique aux pasteurs.res et agropasteurs.res victimes de violations de leurs droits ; (ii) améliorer la fourniture des services sociaux de base adaptés aux besoins des communautés pastorales ; et (iii) renforcer la culture citoyenne en milieu pastoral ;
- ❖ **Orientation Stratégique 4 : Renforcer la dynamique du RBM dans son ensemble, ainsi que ses capacités organisationnelles institutionnelles** qui s'attache à : (i) améliorer la performance d'ensemble du RBM meilleure prise en compte des intérêts des communautés pastorales et agropastorales ; et (ii) promouvoir des partenariats diversifiés.

La théorie du changement se décline comme suit : Si le RBM renforce son autonomie aux plans technique, institutionnel, économique et financier et si l'intervention structurée et dynamique du RBM contribue à générer des améliorations et innovations économiques, technologiques, organisationnelles et sociales dans les systèmes pastoraux et agropastoraux ; alors, les communautés pastorales et agropastorales (femmes et hommes, jeunes et adultes) seront plus épanouies et résilientes. Parce que la productivité animale sera améliorée, les productions issues des systèmes pastoraux et agropastoraux valorisées plus efficacement et leurs bénéfices partagés entre toutes et tous.

Le suivi-évaluation et la capitalisation de la mise en œuvre du plan stratégique, ainsi que la responsabilisation des entités du RBM et de l'ensemble des parties prenantes garantiront un flux transparent d'informations dans le cadre de la gestion administrative, technique et financière du plan stratégique. La Coordination technique régionale du RBM devra mettre en place un suivi régulier et faciliter des évaluations périodiques du plan, afin de procéder aux ajustements nécessaires.

L'atteinte des objectifs et résultats du PS-RBM (2025-2030) nécessite pour le premier triennal (2025-2030) de mise en œuvre opérationnel du plan, un budget global de **6,781 milliards de FCFA** réparti en 2,003 milliards FCFA soit, 29,54% pour la première année ; 2,917 milliards de FCFA soit, 43,02% pour la deuxième année et 1,860 milliards de FCFA soit, 27,44% pour la troisième année.

TABLES DES MATIERES

TABLES DES MATIERES	5
LISTE DES ILLUSTRATIONS.....	6
ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	VII
APERÇU DU CONTEXTE ET ENJEUX POUR LE PROCHAN PLAN STRATEGIQUE.....	1
I. CONTEXTE GÉNÉRAL DU PROCESSUS D'ACTUALISATION DU PLAN STRATÉGIQUE RBM	6
1.1. BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE 2016-2021	6
1.1.1. ACQUIS ET DIFFICULTÉS LIÉES À LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE.....	6
1.1.2. RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION	10
1.2. DÉMARCHÉ D'ÉLABORATION DU NOUVEAU PLAN STRATÉGIQUE 2025-2030	10
1.2.1. PHASE PRÉPARATOIRE.....	10
1.2.2. DÉROULEMENT DU PROCESSUS DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE.....	11
II. PRÉSENTATION DU DIAGNOSTIC STRATEGIQUE ETABLI.....	13
2.1. CADRE POLITIQUE RÉGIONAL D'INTERVENTION DANS LE SECTEUR DE L'ÉLEVAGE	13
2.2. SITUATION DE L'ÉLEVAGE ET DU PASTORALISME AU NIVEAU NATIONAL	15
2.3. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC STRATÉGIQUE.....	16
2.3.1. ANALYSE FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES (FFOM) DE L'ÉLEVAGE ET DU PASTORALISME EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU SAHEL	16
2.3.2. ANALYSE FFOM DU RBM	17
2.4. PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS EXPRIMÉES LORS DES ATELIERS NATIONAUX DE PLANIFICATION	18
III. ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU PS RBM A L'HORIZON 2030	21
3.1. VISION DU PLAN STRATÉGIQUE DU RBM (2025-2030)	21
3.2. OBJECTIFS DU PLAN STRATÉGIQUE DU RBM (2025-2030).....	21
3.3. ORIENTATIONS ET AXES D'INTERVENTION DU PLAN STRATÉGIQUE DU RBM	21
IV. STRATEGIE D'INTERVENTION ET CADRE INSTITUTIONNEL DE MISE EN ŒUVRE DU PS-RBM.....	33
4.1. STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE	33
4.1.1. PRINCIPES DIRECTEURS DE MISE EN ŒUVRE DU PS-RBM	33
4.1.2. OFFRE DE SERVICES APPROPRIÉS AUX DIFFÉRENTES ÉCHELLES.....	33
4.1.3. APPLICATION GÉNÉRALE DU PACTE GENRE.....	34
4.1.4. DÉVELOPPEMENT DES ACTIONS DE PLAIDOYER ET DE RENFORCEMENT DE LA VISIBILITÉ DU RBM.....	34
4.2. CADRE INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE	35
4.3. DISPOSITIF DE SUIVI-ÉVALUATION ET DE CAPITALISATION.....	35
4.4. CONDITIONS DE SUCCÈS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE.....	38

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Liste des tableaux

TABLEAU 1 : POINT SUR LES PARTICIPANTS AUX ATELIERS DE RESTITUTION DU DIAGNOSTIC ET DES PROPOSITIONS D'ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU PS-RBM (2025-2030)	12
TABLEAU 2 : ANALYSE FFOM DE L'ÉLEVAGE ET DU PASTORALISME EN AFRIQUE DE L'OUEST ET AU SAHEL	16
TABLEAU 3 : ANALYSE FFOM DU RBM	17

Liste des figures

FIGURE 1 : IMAGES DES PARTICIPANTS AUX DIFFÉRENTS ATELIERS DE RESTITUTION DU RAPPORT PROVISOIRE DE DIAGNOSTIC DU PS-RBM (2025-2030).....	12
FIGURE 2 : DISPOSITIF DE MONITORING, D'ÉVALUATION ET DE CAPITALISATION (MEAL)	37

ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

AFD	Agence Française de Développement
AG	Assemblée Générale
ALG	Autorité du Liptako-Gourma
APSS	Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane
ARAA	Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation
CA	Conseil d'Administration
CC	Comité de Contrôle
CCD	Convention des Nations Unies contre la Désertification
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEEAC	Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale
CILSS	Comité Permanent Inter- États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CNT	Comités Nationaux de Transhumance
CTR	Coordination Technique Régionale
DDC	Direction du Développement et de la Coopération
DDP	Direction du Développement Pastoral
ECOWAP	Economic Community of West Africa Agricultural Policy
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FAOSTAT	FAO Statistique
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FFOM	Forces Faibles Opportunités Menace
IMPD	Initiative Mondiale pour un Pastoralisme Durable
LORP	Loi d'Orientation Relative au Pastoralisme
MEAL	Monitoring Evaluation Accountability and Learning
MOPSS	Mobilité Transfrontalière Pastorale Apaisée et Stabilité Sociale au Sahel
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économique
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OP	Organisation Paysanne
OPR	Organisation Paysanne Régionale
PAU	Politique Agricole de l'UEMOA
PDA	Politique de Développement Agricole
PDDAA	Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique
PIB	Produit Intérieur Brut
PNDAT	Politique Nationale de Développement Agricole du Togo
PNDE	Plan National de Développement de l'Élevage
PNIASAN	Programme National d'Investissement Agricole pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
PONADEPA	Politique Nationale de Développement de l'Élevage, de la Pêche et de l'Aquaculture
PRAPS	Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel
PRIA	Programme Régional d'Investissement Agricole
PRIASAN	Programme Régional d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
PRIDEC	Programme Régional d'Investissement pour le Développement de l'Élevage et du Pastoralisme dans les pays Côtiers
PREDIP	Projet Régional de Dialogue et d'Investissement pour le Pastoralisme et la Transhumance au Sahel et dans les Pays Côtiers de l'Afrique de l'Ouest
PREGEC	Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires
PSDSA	Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole
PS-RBM	Plan Stratégique - Réseau Billital Maroobé
PTF	Partenaire Technique et Financier
RBM	Réseau Billital Maroobé
ROPPA	Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest
RPCA	Réseau de Prévention des Crises Alimentaires
SFMA	Sites de Formation des Métiers Agricoles
SDDEL	Stratégie de Développement Durable de l'Élevage
TEC	Tarif Extérieur Commun
UA	Union Africaine
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine
USA	États Unis d'Amérique

APERCU DU CONTEXTE ET ENJEUX POUR LE PROCHAN PLAN STRATEGIQUE

Le sous-secteur de l'élevage est un levier stratégique pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que pour la réduction de la pauvreté en Afrique de l'Ouest et du Centre. En effet, le secteur de l'élevage contribue de manière significative à l'économie régionale, tant au niveau de la formation du Produit Intérieur Brut (PIB) que du renforcement de la sécurité alimentaire et de la création d'emplois (Tondel, 2019)¹. Les biens issus des productions animales contribuent à hauteur de 44 % au PIB des pays de la CEDEAO. Ils occupent la première place du point de vue des échanges commerciaux au sein de l'Afrique de l'Ouest. Les systèmes pastoraux et agropastoraux emploient plus de 20 millions de personnes en Afrique de l'Ouest, notamment dans les pays sahéliens. Selon les données publiées par FAOSTAT2 (2016), l'Afrique de l'Ouest concentre 25 % des bovins de l'Afrique subsaharienne (73 millions de têtes), 33 % des ovins (110 millions) et 40 % des caprins (157 millions).

Pour accompagner les acteurs du sous-secteur de l'élevage, plusieurs structures d'envergure régionale dont le Réseau Billital Maroobé (RBM) développent des initiatives multiples et diverses. Le RBM œuvre depuis 2003 pour la défense des intérêts économiques, politiques, sociaux et culturels des éleveurs/éleveuses du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. Actuellement, le Réseau est implanté dans onze pays (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Togo et Tchad). Il regroupe plus de 75 organisations d'éleveurs/éleveuses qui sont mobilisées pour servir les intérêts d'environ 750 000 adhérents et travailler au profit de plus de 2 500 000 bénéficiaires. La mission du Réseau est de « parvenir à une véritable sécurisation de l'économie pastorale, en suscitant et accompagnant toutes les initiatives (individuelles ou collectives) d'organisation et d'appropriation des innovations techniques, en œuvrant pour le rétablissement de l'équilibre écologie/effectifs du cheptel et la déconstruction de l'image négative du pastoralisme, et ceci afin de mieux contribuer à la construction de l'intégration sous-régionale».

Présentement, cette mission est exécutée dans un contexte marqué par de multiples défis qui interpellent les acteurs locaux, nationaux et régionaux du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. Dans l'ensemble de la sous-région, les systèmes pastoraux et agropastoraux ont connu des reconfigurations importantes depuis la fin des années 1980, sous l'effet des aléas climatiques et des changements institutionnels et socio-économiques. Les équilibres anciens entre les activités agricoles et pastorales sont bouleversés par de nouvelles concurrences pour l'accès aux ressources naturelles (points d'eau, résidus de récolte, zones dédiées traditionnellement à la pâture, ressources fourragères), qui s'expriment de manière accrue entre les agriculteurs et les éleveurs/éleveuses, mais aussi entre les éleveurs/éleveuses résidents.es et les pasteurs.res transhumants.es.

Au cours de la décennie écoulée, l'Afrique de l'Ouest et le Sahel ont connu une accumulation de crises diverses et prolongées (crise climatique, conflits liés à l'accès aux ressources naturelles, instabilité socio-politique, crise sanitaire, expansion de l'insécurité, etc.). Actuellement, on constate une imbrication de plusieurs dynamiques de conflits, en l'occurrence la crise sécuritaire et les antagonismes liés aux modes d'accès aux ressources naturelles. De l'avis de nombreux observateurs, le développement de l'extrémisme violent est provoqué principalement par le déficit de

¹ Tondel, F., 2019 : Dynamiques régionales des filières d'élevage en Afrique de l'Ouest : étude de cas centrée sur la Côte d'Ivoire dans le bassin commercial central. Document de réflexion no 24

² Données consultées sur <http://www.fao.org/faostat/en/#data/QA>.

gouvernance et l'instabilité socio-politique dont l'enchaînement des coups d'État militaires constitue la manifestation la plus récente.

En ce qui concerne de façon plus spécifique l'espace du Sahel central, une étude réalisée en 2023 indique qu'il est devenu le deuxième épicode de l'insécurité en Afrique de l'Ouest. L'un des faits saillants porte sur l'augmentation considérable du nombre de victimes civiles des conflits qui dépasse désormais celui attribué aux combats entre les forces armées et les groupes armés non étatiques⁴. A cela s'ajoute l'interruption de l'offre de services publics dans plusieurs domaines (éducation, santé, énergie et sécurité) qui est durement ressentie dans les zones pastorales enclavées et caractérisées par une faible présence des administrations publiques et des forces de défense et de sécurité. Les populations rurales connaissent une situation dramatique parce qu'elles sont prises en étau entre les attaques fréquentes perpétrées par des groupes jihadistes, la violence intercommunautaire alimentée par les milices armées et les exactions imputées aux forces de défense et de sécurité. Une telle situation conduit à des déplacements forcés de grande ampleur. Au 31 mars 2023, le Burkina Faso comptait à lui seul plus de 2 millions de personnes déplacées internes⁵. Ces déplacements massifs de ménages ruraux engendrent des défis humanitaires énormes et s'accompagnent également d'une montée des tensions entre les personnes déplacées et les communautés hôtes autour de l'accès aux ressources naturelles.

La situation sécuritaire complexe et difficile que connaît le Sahel central est doublée de turbulences en matière de gouvernance démocratique. En effet, on assiste depuis 2020 à une résurgence des coups d'État militaires que leurs auteurs justifient par l'incapacité des dirigeants civils à combattre l'insécurité (prise du pouvoir par des militaires au Mali en août 2020, au Burkina Faso en janvier et septembre 2022 et au Niger en juillet 2023). En réaction à cette situation, la CEDEAO a adopté une série de sanctions sévères contre le Mali et le Niger dont les effets n'ont pas été évalués de façon précise au moment de la prise de décision. En outre, une approche anticipée des sanctions permettant de protéger les acteurs économiques nationaux n'a pas été développée.

Pour ces raisons, l'application de ces mesures restrictives a été perçue comme une punition collective des populations des pays concernés. Elle a suscité un sentiment de rejet de la CEDEAO chez les citoyens et provoqué une crispation des relations avec les régimes militaires. En annonçant les initiatives portant sur leur départ du G5 Sahel et la création de « l'Alliance des États du Sahel », les Gouvernements des trois pays ont amorcé un processus de retrait global des institutions d'intégration qui ont été mises en place à partir des années 1970. Ce processus a franchi une étape importante à la suite de l'adoption par les trois pays d'une décision conjointe de retrait immédiat de la CEDEAO, annoncée par un communiqué conjoint diffusé le 28 janvier 2024. Le retrait des trois pays du Sahel central du giron communautaire pourrait entraîner des effets ambivalents.

D'un côté, la décision tend à remettre en cause les acquis communautaires en matière de libre circulation des biens et des personnes, alors que cela permettait d'exprimer le potentiel de l'élevage en tant que système régionalement intégré. Elle risque également d'annihiler les résultats de l'institutionnalisation d'un cadre de concertation de haut niveau pour une transhumance transfrontalière apaisée entre le Sahel et les pays côtiers. De l'autre, la nouvelle dynamique d'alliance impulsée dans les pays du Sahel central offre l'opportunité de réaliser des investissements massifs en faveur de l'élevage. Ainsi, le secteur de l'élevage pourrait bénéficier d'un soutien accru

3 Programme Alimentaire Mondial, 2020 : Conflits persistants, pertes des terres agricoles et insécurité alimentaire récurrente dans la région du Liptako-Gourma.

⁴ Le terme de groupe armé fait référence à trois grandes catégories d'acteurs : (i) les groupes qui s'opposent à l'État pour des raisons politiques ou idéologiques (y compris les acteurs se réclamant du salafisme *djihadiste*) ; (ii) les mouvements qui souhaitent l'indépendance ou l'autonomie d'une région par rapport à l'État (groupe autonomiste ou sécessionniste) ; et (iii) les milices d'autodéfense d'obédience communautaire.

⁵ Il s'agit de données publiées par le Conseil national de secours, d'urgence et de réhabilitation.

en investissements publics pour favoriser la redynamisation des zones pastorales, ainsi que le renforcement des infrastructures de transformation et des équipements dédiés au conditionnement des produits animaux.

La crise sécuritaire ne concerne pas uniquement le Sahel. En effet, le développement d'une insécurité en expansion est à l'origine de la contagion de la violence armée à la partie Nord des pays côtiers (Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana et Togo) qui est une zone stratégique d'accueil des troupeaux transhumants provenant du Sahel central. Selon les données publiées par le Groupe Régional d'Analyse Intersectoriel des agences du système des Nations Unies (GRANIT), entre mars 2021 et avril-mai 2022, le nombre des incidents sécuritaires dans cette zone a connu une hausse de 115%. Ce regain d'insécurité est aggravé par les lieux communs véhiculés dans l'opinion publique des pays côtiers qui conduisent à faire des amalgames préjudiciables entre transhumants transfrontaliers et groupes armés. La banalisation de ces préjugés contribue à la communautarisation des conflits et de l'insécurité, ainsi qu'à la hausse des abus et violences à l'encontre des pasteurs.res transhumants.es.

Eu égard au contexte de crise sécuritaire, les sujets à l'ordre du jour des débats (conflits, sécurité, mobilité du bétail, foncier et ressources naturelles) sont désormais porteurs d'enjeux particulièrement importants. Aux yeux de certains décideurs politiques, pareilles questions relèvent de la souveraineté nationale de chaque pays. Une telle perception des choses est à la base des prises de position de type « souverainiste » de nombreux Gouvernements ; ce qui tend à effriter le leadership des institutions d'intégration régionale et à remettre en cause des acquis obtenus à la faveur du dialogue politique sur la transhumance entre le Sahel et les pays côtiers (coopération interétatique en matière de transhumance transfrontalière, institutionnalisation d'une concertation de haut niveau pour une transhumance apaisée entre les pays sahéliens et côtiers, etc.).

Après avoir accueilli à bras ouverts les transhumants sahéliens dans les années 1980, le changement de la perception de la transhumance lié à la question sécuritaire a conduit certains pays côtiers à adopter un encadrement réglementaire plus strict de la mobilité transfrontalière du bétail pour maîtriser les flux (quotas, calendrier, itinéraires, zones de cantonnement) ou augmenter les retombées économiques directes (taxes). Ainsi, le Bénin qui a ouvert largement ses frontières aux éleveurs/éleveuses nigériens.nes lors de la sécheresse de 1984 est devenu par la suite beaucoup plus restrictif, au point d'interdire l'accès des transhumants étrangers sur son territoire depuis 2019.

Les textes adoptés par la Côte d'Ivoire en 2016⁶ sur la mobilité du bétail, la transhumance et les aménagements agropastoraux suscitent des inquiétudes au sein des organisations professionnelles régionales d'éleveurs/éleveuses. Apparemment, cette nouvelle législation comporte des dispositions visant à favoriser l'accès des transhumants à des espaces de repli qui leur sont spécialement dédiés, à travers la création et l'aménagement de « zones d'accueil des transhumants ». En outre, elle insiste sur la nécessité de recourir aux mécanismes endogènes d'arbitrage et de résolution des conflits résultant des dégâts matériels liés aux activités agropastorales. En réalité, plusieurs dispositions de la loi revêtent un caractère contraignant, notamment celles qui portent sur : (i) l'interdiction du convoiage à pied de bétail destiné au commerce et à la boucherie, en tout point des frontières nationales ; et (ii) la création de deux types d'espaces de pâture caractérisés par des statuts juridiques différents, mais qui ont en commun le principe de base de la taxation de l'accès aux ressources pastorales.

⁶ La loi N° 2016-413 du 15 juin 2016 relative à la transhumance et aux déplacements du bétail

Dans le souci d'appréhender les défis liés à la sécurité et leurs impacts sur la résilience des familles d'éleveurs, le RBM a conduit, avec le soutien de ses partenaires stratégiques, une recherche-action sur le « *pastoralisme et l'insécurité en milieu pastoral* »⁷. Il ressort de cette étude que la crise sécuritaire doit être appréhendée comme l'expression de la crise de gouvernance qui affecte les territoires ruraux dont la crise du pastoralisme n'est finalement qu'une facette parmi d'autres⁸. Les remarques conclusives de l'étude font ressortir la nécessité non seulement d'appréhender la crise sécuritaire dans son contexte d'apparition et d'expansion, mais aussi de renouveler les approches de l'insécurité en milieu pastoral en prenant en compte plusieurs éléments importants, à savoir :

- le caractère ambivalent du contexte de l'insécurité dans lequel les groupes armés s'emploient à incarner un modèle de justice sociale, tout en développant des pratiques de prédation et de multiples formes de violence ;
- les limites inhérentes à la stratégie de lutte anti-terroriste tendent à communautariser les rapports sociaux ;
- la difficulté de positionnement des organisations d'éleveurs qui sont prises en étau entre la nécessité d'entretenir de bonnes relations avec les autorités administratives et l'obligation de gagner la confiance de leur base sociale qui est devenue de plus en plus militante et engagée dans la défense des droits des citoyens.

La recherche-action a identifié des axes de réflexion aptes à atténuer l'incidence de la double crise pastorale et sécuritaire, à travers l'utilisation de leviers ayant trait à : (i) la transformation de la gouvernance des territoires ruraux ; (ii) l'intégration économique des filières ; et (iii) la promotion d'initiatives porteuses de lien social. L'élaboration du nouveau plan stratégique offre au RBM l'opportunité de transformer ces axes de réflexion en une série d'actions visant à promouvoir un renouveau des politiques publiques pour mieux soutenir la résilience des familles d'éleveurs/éleveuses et renforcer la sécurisation de la mobilité du bétail dans un contexte où certains pays remettent en cause leurs engagements à autoriser la transhumance transfrontalière parce qu'ils estiment que la limitation de la mobilité du bétail est la voie de passage obligée pour réduire l'insécurité.

Sur un autre plan, la dichotomie mobilité-sédentarisation qui est l'idée centrale du processus de refonte des objectifs de la politique d'élevage de certains pays côtiers fait l'objet de débats au sein des organisations pastorales elles-mêmes. Il convient de souligner que le débat en cours est biaisé par le fait que les orientations politiques mises sur le devant de la scène prônent la sédentarisation comme étant l'unique mode et système de production animale, en excluant la possibilité de la cohabitation de toutes les formes d'élevage. Or il ressort de l'expérience des communautés pastorales sahéniennes que la mobilité du bétail et la sédentarisation loin d'être des options exclusives l'une de l'autre, sont au contraire, complémentaires. En effet, les éleveurs/éleveuses utilisent, selon les circonstances, les deux options. C'est pourquoi, il est impératif de comprendre que le maintien de la mobilité du bétail est indispensable, si l'on veut créer les conditions d'une véritable sédentarisation des familles des pasteurs. En effet, la fixation durable des familles d'éleveurs permet de répondre aux enjeux majeurs de l'accès à la santé

⁷ Réseau Billital Marobé (RBM), 2021, Entendre la voix des éleveurs au Sahel et en Afrique de l'Ouest : Quel avenir pour le pastoralisme face à l'insécurité et ses impacts ? Chercheur principal : Mathieu Pellerin.

⁸ La première phase de cette étude a été réalisée en 2020 auprès de 1 898 éleveurs répartis dans 7 pays et 23 régions administratives du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. Elle a été focalisée sur le recueil de la perception que les éleveurs ont de leurs rapports avec les groupes armés non étatiques, les forces de défense et de sécurité et les autorités administratives, mais aussi sur la manière dont ils appréhendent l'avenir de l'élevage mobile.

humaine et à l'éducation des enfants, mais aussi à ceux de l'insertion professionnelle, économique et sociale des jeunes pastorales. La réussite de ce processus de sédentarisation suppose le maintien de la mobilité du bétail qui constitue un levier vital d'atténuation de la vulnérabilité des ménages pastoraux et agropastoraux, face à l'intensification des aléas climatiques, économiques et sécuritaires. Dans le contexte du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, la mobilité des animaux est l'atout clef qui permet d'optimiser la productivité de l'élevage pastoral et de renforcer sa résilience.

En prenant en compte l'évolution contextuelle et les implications qui en découlent, le RBM doit articuler sa réflexion sur les moyens permettant de relever les principaux défis auxquels les pasteurs.res et agropasteurs.res sont confrontés. Dans ce cadre, les enjeux majeurs auxquels l'action du RBM s'intéressera au cours des six (6) prochaines années portent sur :

- ↳ le renforcement de la résilience des communautés pastorales et agropastorales face aux crises à répétition ;
- ↳ le soutien à la modernisation du système d'élevage pastoral fondé sur une mobilité du bétail sécurisée, en vue d'accroître la productivité animale et les revenus ;
- ↳ l'appui à l'insertion économique et sociale des jeunes et des femmes pasteurs.res ;
- ↳ la consolidation de la citoyenneté pastorale et la protection des droits humains des éleveurs/éleveuses ;
- ↳ la reconstruction du pacte social du vivre ensemble, en vue de renforcer la dynamique de consolidation d'une paix durable.

I. CONTEXTE GÉNÉRAL DU PROCESSUS D'ACTUALISATION DU PLAN STRATÉGIQUE RBM

1.1. Bilan de la mise en œuvre du plan stratégique 2016-2021

La présente section analyse les performances récentes enregistrées par le RBM et retrace l'évolution de la situation de l'élevage et du pastoralisme en Afrique de l'Ouest et au Sahel au cours des dix dernières années, en focalisant l'attention sur la période 2016-2021 qui est celle de la mise en œuvre du 2ème plan stratégique.

1.1.1. Acquis et difficultés liées à la mise en œuvre du plan stratégique

1.1.1.1. Acquis de la mise en œuvre du plan stratégique 2016-2021

Les actions menées au cours de la période 2016-2021 ont conféré des ressorts solides à la montée en puissance du RBM, à travers la consolidation de son positionnement dans la dynamique collective de promotion de l'élevage et du pastoralisme au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Au cours de la période d'exécution du plan stratégique, le RBM a réalisé des performances importantes et enregistré des acquis majeurs.

En ce qui concerne les finalités et les objectifs du plan stratégique, les acquis se sont traduits par :

- le renforcement de la dynamique de sécurisation du foncier pastoral, grâce notamment à la tenue de quatre éditions de la rencontre de haut niveau pour une transhumance apaisée entre le Sahel et les pays côtiers dont chacune a offert l'opportunité d'organiser différentes rencontres (concertation des acteurs non étatiques, réunion des experts, rencontre des partenaires techniques et financiers et session ministérielle). Cette dynamique de dialogue multi-acteurs s'est consolidée grâce au portage politique du cadre régional par la CEDEAO ;
- l'extension, à partir de 2019, de la dynamique de concertation de haut niveau sur la transhumance transfrontalière aux grands corridors de transhumance transfrontalière, à savoir : (i) le couloir central regroupant le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo, le Niger et le Burkina Faso ; (ii) le couloir Ouest regroupant les pays de la Mano River Union (Guinée, Sierra Leone, Libéria), de la Ségambie (Sénégal et Gambie) et leurs voisins immédiats (Mauritanie, Guinée Bissau et Mali) ; et (iii) le couloir Est (encore appelé bassin du Lac Tchad) regroupant deux pays de l'Afrique de l'Ouest (Nigeria et Niger) et trois de l'Afrique centrale (Cameroun, Centrafrique et Tchad) ;
- l'appui à la redynamisation des Comités Nationaux de Transhumance (CNT/CONAT) des pays sahéliers de départ des transhumants, afin qu'ils puissent mettre en place des mécanismes de financement durable de leurs activités et se doter de plans d'actions pluriannuels prenant en compte les différentes échelles d'intervention et assortis de budgets ;
- la consolidation des dispositifs institutionnels de prise en charge de la transhumance transfrontalière, à travers notamment le renforcement des capacités de plusieurs cadres de concertation transfrontaliers et intercommunalités qui jouent un rôle important dans la gestion de la transhumance et contribuent à créer des espaces de soutien aux Comités Nationaux de Transhumance CNT/CONAT ;

- l'amélioration de la qualité et de la fiabilité des données statistiques portant sur la mobilité du bétail, notamment les effectifs animaux qui sont impliqués dans les flux de transhumance transfrontalière, grâce à l'utilisation de l'outil de suivi des transhumances ("*Transhumance Tracking Tool*") ;
- l'élargissement du maillage géographique des dispositifs de veille et d'alerte sur les conflits qui se sont appuyés sur la mobilisation d'agents communautaires, notamment : (i) 400 relais répartis dans dix pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (chargés d'assurer le suivi des impacts de la COVID-19 sur les ménages pastoraux et agropastoraux) ; et (ii) 284 sentinelles intervenant dans neuf pays (chargés de la collecte et de la transmission des alertes sur les conflits) ;
- l'amélioration des démarches et outils de ciblage en milieu pastoral, grâce à l'application de l'approche dénommée "*Individual Household Economy Analysis*" ; ce qui a permis : (i) d'améliorer la prise en compte de la vulnérabilité pastorale (types et dimensionnement des interventions permettant de renforcer les capacités des ménages pastoraux vulnérables à dépasser les situations critiques et à relancer leurs économies dans la période post-crise) ; et (ii) d'amorcer la prise en compte et l'adoption des instruments de ciblage par les dispositifs publics de prévention et de gestion des crises alimentaires (systèmes nationaux d'alerte précoce) ;
- une meilleure prise en charge des exigences concernant la transmission des informations pastorales (localisation et niveau d'approvisionnement des stocks de proximité des aliments du bétail par exemple) aux acteurs présents sur le terrain, en l'occurrence les transhumants, grâce à l'utilisation des innovations technologiques (Push SMS, IVR, etc.).

S'agissant de la consolidation du positionnement du RBM sur l'échiquier régional, les principaux résultats obtenus sont les suivants :

- l'amélioration de la participation du Réseau aux espaces de dialogue sur les politiques publiques à différentes échelles (locale, nationale, régionale et internationale) et son implication dynamique dans les instances régionales de dialogue (« Offensive Lait », "Task force" sur l'élevage et le pastoralisme, PRIASAN et PNIASAN, RPCA, PREGEC, etc.) ;
- la conduite de plusieurs actions de plaidoyer au niveau régional qui ont abouti à des résultats probants, notamment : (i) l'intégration de la composante « aliment du bétail » dans la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire (RRSA) ; (ii) l'appui au développement de la filière lait (mise en place d'une "Task force" sous l'égide de la CEDEAO et élaboration d'une stratégie régionale spécifique) ; (iii) la création d'un groupe Genre ECOWAP ; (iv) la prise en compte de la dimension de la « souveraineté alimentaire » dans les objectifs de l'ECOWAP ; (v) une meilleure prise en compte de l'élevage pastoral dans les pays côtiers, grâce à la formulation de deux nouveaux programmes régionaux (PRIDEC et PREDIP) intégrant la dimension du dialogue politique ; et (vi) l'implication du RBM dans les instances du Cadre Harmonisé au niveau régional ;
- l'implication active du Réseau et de ses membres dans la définition de référentiels régionaux des stocks de proximité d'aliments du bétail, en l'occurrence dans la conception et l'expérimentation d'un manuel d'achat de l'aliment du bétail ; ce qui a permis d'établir des procédures claires et efficaces de passation des marchés ;
- la conception d'une stratégie régionale portant sur la santé animale qui accorde une attention particulière à la qualité, la proximité et l'efficacité du dispositif d'intervention ;

- le développement de la collaboration avec les institutions spécialisées dans l'assistance humanitaire, afin d'assurer la mise en œuvre d'une stratégie de renforcement de la résilience des familles d'éleveurs/éleveuses confrontées à des crises cumulées, en veillant à prendre en considération leurs profils socio-économiques.

En ce qui concerne l'amélioration de la stratégie d'intervention et de la performance globale du RBM, les acquis majeurs ont porté sur :

- la prise en compte systématique du pilier Humanitaire du nexus « *Humanitaire - Développement - Paix* » qui est devenu un axe structurant des interventions du RBM dans le cadre de la fourniture des services aux membres. Cela s'est traduit notamment par la mobilisation de ressources financières additionnelles auprès de plusieurs partenaires (DDC, OIM, FIDA, AFD, ARAA-CEDEAO), en vue de consolider les appuis fournis aux ménages pastoraux et agropastoraux confrontés aux effets cumulés des crises (soudures pastorales, crise sécuritaire et pandémie de la COVID-19) ;
- le renforcement du personnel de la Coordination Technique Régionale du Réseau (recrutement d'un responsable chargé du suivi-évaluation et d'un assistant chargé de la communication) ;
- le renforcement des capacités des leaders et du personnel technique du RBM auxquels des formations ont été dispensées sur les approches de formulation des politiques agricoles, les techniques de plaidoyer et de lobbying, ainsi que les méthodes de capitalisation des expériences menées par le Réseau ;
- le renforcement de la capacité du RBM en matière d'accès aux populations vivant dans les zones affectées par l'insécurité, en mettant à contribution les organisations pastorales locales qui disposent d'un capital important de confiance sociale au sein des communautés de base et d'une logistique robuste sur le terrain.

1.1.1.2. Principales difficultés rencontrées dans le cadre de la mise en œuvre du plan stratégique

La mise en œuvre du plan stratégique quinquennal s'est heurtée à un faisceau de contraintes repérables à différents niveaux et qui concernent le fait que :

- le Réseau n'est pas parvenu à mettre au point et tester un modèle de filets sociaux liés au déstockage stratégique du bétail, alors que la vente anticipée des animaux en période de crise pastorale est nécessaire pour permettre aux éleveurs/éleveuses d'assurer : (i) la sécurisation alimentaire de leurs ménages ; (ii) la protection du noyau résiduel de leurs cheptels ; et (iii) la réduction de la pression exercée sur les ressources naturelles. Il convient de souligner que la question de la prévention des crises pastorales constitue un enjeu majeur pour les familles d'éleveurs/éleveuses. Par conséquent, l'exécution des opérations de déstockage du bétail devra s'inscrire dans une approche globale de gestion des risques et des situations d'urgence ;
- l'établissement du système d'assurance-risque pour le bétail n'a pas connu de développement notable. C'est seulement dans la zone du Ferlo sénégalais qu'une initiative pilote d'assurance bétail a été menée. Au total, elle a touché près de sept cents (700) ménages, mais l'expérience n'a pas encore fait l'objet d'une capitalisation permettant de définir les conditions de sa réplcation, dans une perspective de passage à l'échelle ;

- le temps et les efforts nécessaires pour que les organisations d'éleveurs/éleveuses membres du RBM parviennent à maîtriser les procédures de passation des marchés de l'AARA/CEDEAO ont retardé la mise en place des stocks de proximité d'aliments du bétail. Cependant, l'élaboration du manuel de procédures de passation de marchés de fourniture des aliments du bétail a permis d'adapter les procédures d'approvisionnement de la composante « *Aliments du bétail* » de la RRSa de la CEDEAO à la structure et aux spécificités du marché de l'aliment du bétail.

1.1.1.3. Défis persistants

Le bilan de la mise en œuvre du plan stratégique fait ressortir la nécessité d'apporter une réponse efficace à quatre défis persistants :

- le RBM est membre depuis 2019 du Comité Technique du Cadre Harmonisé aux niveaux national et régional. La participation de ses mandataires aux réunions du Cadre Harmonisé permet de renforcer l'intégration des paramètres pastoraux pertinents dans la grille des indicateurs retenus aux échelles régionale et nationale. Cela favorise la prise en compte de la période appropriée de la soudure pastorale dans le calendrier des interventions. Pour que cette avancée soit réellement concrétisée, le RBM et ses membres doivent être en mesure d'assumer leurs responsabilités en termes de production et de remontée régulière vers le Cadre Harmonisé des informations portant sur la vulnérabilité des ménages pastoraux et agropastoraux ;
- le Réseau a amorcé la conception d'une base de données de suivi de la vulnérabilité en milieu pastoral, dans le cadre de la mise en œuvre de ses projets d'assistance humanitaire. Actuellement, l'enjeu est de porter un regard informé sur l'évolution de la situation socio-économique des ménages vulnérables, en vue d'évaluer la qualité des appuis fournis. Cela suppose le renseignement régulier des indicateurs et la mise à contribution des compétences requises à cet effet ;
- l'expansion de l'insécurité et ses effets collatéraux pernicieux (radicalisation des discours et propos sur la transhumance transfrontalière, stigmatisation de certaines communautés, cristallisation des crispations identitaires et ethniques, développement de nouvelles formes d'insécurité) mettent à rude épreuve les dispositifs publics d'intervention, mais aussi celui du RBM. Les développements récents de la violence armée et des conflits au Sahel et en Afrique de l'Ouest, ainsi que la détérioration des relations intercommunautaires ont non seulement renforcé l'inquiétude concernant l'avenir de la mobilité du bétail, mais aussi posé la question de la promotion de la justice sociale et celle de l'institutionnalisation des approches basées sur le respect des droits humains des pasteurs.res et agropasteurs.res. Dans le souci de faire face à ce défi, le RBM a développé des efforts importants visant à promouvoir la cohésion sociale, en mettant l'accent sur le respect des droits des éleveurs, ainsi que sur la conduite d'un dialogue ascendant et avec les acteurs nouveaux qui pèsent sur le contexte actuel ;
- la mise en œuvre de manière efficace et durable des principes d'inclusion des femmes et des jeunes au sein du RBM et de ses démembrés reste encore nécessaires et doit être renforcée par l'exécution de programmes de mentorat et de coaching pour soutenir le développement professionnel des femmes (jeunes et adultes) au sein du réseau.

1.1.2. Recommandations issues de l'évaluation

L'analyse des éléments saillants du bilan de l'exécution du plan stratégique a permis de définir les axes stratégiques d'intervention pouvant servir de repères pour : (i) l'identification des prochains chantiers prioritaires ; et (ii) la délimitation des lignes directrices de collaboration avec les partenaires. Ces axes thématiques se déclinent comme suit :

- renforcement de la résilience et des capacités d'adaptation des communautés agropastorales aux chocs naturels, socio-fonciers, politiques et sécuritaires ;
- aménagement et développement des espaces ruraux, afin de renforcer la sécurisation du foncier pastoral ;
- renforcement de l'engagement constructif des communautés de base pour promouvoir le développement de leurs terroirs et garantir la protection des droits humains des éleveurs/éleveuses ;
- appui à la formation, au développement des compétences et à l'épanouissement des acteurs en milieu pastoral ;
- développement d'une collaboration structurée et renforcée avec les décideurs politiques et économiques, les organisations d'éleveurs/éleveuses membres du Réseau et les organisations de jeunesse pastorale ;
- amélioration de la gouvernance politique du RBM et de ses organisations membres.

1.2. Démarche d'élaboration du nouveau plan stratégique 2025-2030

L'exercice de planification stratégique a été conduit en plusieurs étapes successives, à travers l'impulsion d'un processus inclusif de discussions et de réflexions élargies à l'ensemble des parties prenantes.

1.2.1. Phase préparatoire

1.2.1.1. Cadrage méthodologique

Au démarrage de l'exercice, une réunion de cadrage méthodologique a été organisée entre le CTR du RBM et le cabinet Cosinus Conseils. Elle a permis d'échanger sur les attentes du commanditaire, la démarche méthodologique proposée, la préparation des entretiens avec les acteurs dans les pays et les ressources documentaires à exploiter.

1.2.1.2. Revue documentaire

Ce travail a constitué une étape importante dans la planification stratégique, compte tenu de l'importance des études menées sur l'élevage et le pastoralisme en Afrique de l'Ouest et au Sahel, ainsi que sur les facteurs structurels et conjoncturels qui influencent son évolution. Les documents collectés et exploités ont porté également sur les initiatives promues par le RBM en collaboration avec ses partenaires stratégiques.

Grâce aux informations issues de la revue documentaire, des guides d'entretiens ont été élaborés dans le but de collecter les informations manquantes auprès d'un effectif restreint d'acteurs partenaires de RBM.

1.2.2. Déroutement du processus de planification stratégique

1.2.2.1. Données primaires

Les données primaires ont été collectées auprès de différents groupes d'acteurs, notamment : (i) l'équipe de la Coordination technique régionale du RBM ; (ii) des membres du Conseil d'administration du Réseau ; (iii) des partenaires du RBM appartenant à des institutions publiques et privées ; (iv) des responsables de projets et programmes de promotion de l'élevage et du pastoralisme ; et (v) des personnes ressources.

Les missions dans les pays ont permis d'échanger avec les interlocuteurs sur les difficultés que les éleveurs/éleveuses rencontrent dans les terroirs d'attache et les zones de concentration des troupeaux transhumants, ainsi que sur leurs perceptions de l'impact des politiques publiques consacrées au secteur de l'élevage et du pastoralisme. Les ateliers nationaux ont offert la possibilité de recueillir les opinions et attentes de plusieurs acteurs en matière de renforcement des partenariats du RBM.

1.2.2.2. Analyse des données collectées et rédaction du rapport diagnostic

Analyse et synthèse des données

A la fin des missions dans les pays, les données qualitatives collectées ont été dépouillées manuellement. Les données quantitatives ont été saisies sous Excel et analysées par la suite. L'exploitation des données a permis de réaliser une analyse FFOM.

La synthèse des informations collectées a offert la possibilité de dresser un tableau appelé matrice simplifiée de diagnostic stratégique.

Synthèse et rédaction du rapport diagnostic

Après l'analyse et la synthèse des données collectées, un rapport diagnostic a été élaboré et soumis au commanditaire pour observations, amendement et validation. La tenue d'un atelier de restitution a permis de recueillir les remarques formulées sur le contenu du diagnostic et les propositions d'orientations stratégiques.

1.2.2.3. Validation du diagnostic et des propositions d'orientations stratégiques aux échelles nationales

L'approche utilisée dans le cadre de l'animation des ateliers d'échanges sur le plan stratégique a été conçue de manière à favoriser le croisement des perspectives de différents acteurs nationaux dont le ciblage a pris en compte les préoccupations d'inclusion des femmes et des jeunes, mais aussi d'implication de certains acteurs clés non-membres du RBM.

Des rencontres multi-pays se sont déroulées dans deux pays côtiers (Bénin et Sénégal) et deux pays sahéliens (Burkina Faso et Niger).

La rencontre organisée au Bénin a regroupé les participants nationaux et ceux provenant du Togo. L'atelier du Sénégal a accueilli des participants provenant de la Mauritanie. La rencontre tenue au Burkina Faso a rassemblé les participants nationaux et ceux provenant du Mali. Deux rencontres ont été tenues au Niger. Celle organisée à Maradi a vu la participation d'acteurs de terrain et des délégués provenant du Nigeria. Celle tenue à Niamey a regroupé des acteurs institutionnels et certains partenaires stratégiques du RBM. Le tableau 1 fait le point des participants par pays lors des différents ateliers de restitution.

Tableau 1 : Point sur les participants aux ateliers de restitution du diagnostic et des propositions d'orientations stratégiques du PS-RBM (2025-2030)

Pays	Période	Nbre de participants	Détail par pays
Cotonou (Bénin)	20 au 21 octobre 2023	19 dont 3 femmes	5 du Togo 12 du Bénin 2 du Niger (RBM)
Ouagadougou (Burkina Faso)	02 au 03 novembre 2023	25 dont 4 femmes	
Dakar (Sénégal)	16 au 17 novembre 2023	18 dont 2 femmes	6 du Mauritanie 12 du Sénégal
Maradi (Niger)	21 au 22 décembre 2023	21 dont 3 femmes	5 du Nigéria 16 du Niger

Source : Cosinus Conseils, 2023



Participants à l'atelier de Cotonou



Participants à l'atelier de Ouaga



Participants à l'atelier de Dakar



Participants à l'atelier de Maradi

Figure 1: Images des participants aux différents ateliers de restitution du rapport provisoire de diagnostic du PS-RBM (2025-2030)

1.2.2.4. Orientations stratégiques et plans d'actions assortis d'un budget

A la suite de la validation du diagnostic, les amendements ont été pris en considération pour élaborer une version consolidée des orientations stratégiques, des plans d'actions et du dispositif de mise en œuvre et de suivi-évaluation. Cette présente version sera examinée par les instances politiques du RBM, avant la tenue de l'atelier régional de restitution-validation.

II. PRESENTATION DU DIAGNOSTIC STRATEGIQUE ETABLI

2.1. Cadre politique régional d'intervention dans le secteur de l'élevage

Les politiques macro-économiques et les initiatives consacrées au développement de l'élevage et du pastoralisme aux échelles continentale et régionale sont traduites et matérialisées dans divers documents de politiques et de stratégies, en l'occurrence : PDDAA, ECOWAP/PRIA, PER/UEMOA, Politique Agricole Commune de la CEEAC, PRIASAN. Pour l'essentiel, les politiques et les stratégies sectorielles élaborées depuis 2003 tirent leur essence des orientations du PDDAA qui est le volet agricole du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD). Au niveau de l'Afrique de l'Ouest, la CEDEAO et l'UEMOA se sont dotées de cadres macro-économiques programmatiques à moyen terme (respectivement le Programme Communautaire de Développement et le Programme Économique Régional). Il convient de souligner que la promotion de l'élevage ne fait pas encore l'objet d'une politique régionale, mais seulement de plans d'actions, de programmes opérationnels et de cadres réglementaires.

A titre illustratif, l'ECOWAP, adoptée en 2005 et revue en 2015, a conduit à la formulation du Plan d'action pour le développement et la transformation de l'élevage dans l'espace CEDEAO pour la période 2011-2020. Ce plan visait « *la transformation et valorisation économique des filières bétail, viande et lait pour satisfaire de manière durable la sécurité alimentaire, réduire la pauvreté et procurer des revenus décents aux éleveurs/éleveuses et autres acteurs de la filière, tout en préservant les ressources naturelles* ». Il convient de mentionner que les modalités de prise en charge de l'élevage par cet instrument de la CEDEAO comportent des biais liés au fait que le Plan d'action n'établit pas de distinction entre les différents systèmes d'élevage existants dans la région (système pastoral extensif basé sur la mobilité, systèmes agropastoraux plus intégrés à la production agricole, systèmes intensifs et périurbains, etc.). Par conséquent, il ne prend pas en compte de façon spécifique les défis qui interpellent l'élevage pastoral.

Des avancées importantes ont été enregistrées au cours de la période récente, avec l'impulsion d'un processus de construction collective d'abord sous l'égide du CILSS (élaboration d'une stratégie régionale pour le développement et la gestion du pastoralisme au Sahel et en Afrique de l'Ouest en 2017) et ensuite à l'initiative de la CEDEAO. Cette institution a conduit, à partir de 2021, un exercice de définition d'une vision pour le pastoralisme à l'horizon 2040⁹, en prélude à la formulation de la stratégie régionale pour une transformation maîtrisée des systèmes d'élevage.

En complément des instruments de politique, la CEDEAO a défini un cadre réglementaire qui s'inscrit dans l'objectif de renforcer la contribution de l'élevage à la dynamique d'intégration régionale. Cette réglementation adoptée en 1998 reconnaît la transhumance comme un droit pour les éleveurs/éleveuses, tout en régissant la mobilité du bétail entre les États dans l'espace communautaire (Décision A/DEC.5/10/98). Le cadre réglementaire autorise le franchissement des frontières terrestres entre tous les pays de la Communauté dans le cadre de la transhumance, sous certaines conditions : (i) le passage des animaux par les pistes de transhumance préalablement indiquées ; et (ii) la détention d'un Certificat international de transhumance dont le but est de contrôler les départs des transhumants, d'assurer la protection sanitaire des troupeaux dans les zones d'accueil et d'informer les populations des zones d'accueil de l'arrivée des troupeaux transhumants.

⁹ CEDEAO, 2022 : Quels scénarii d'évolution pour les systèmes d'élevage mobiles à l'horizon 2040 ? Note de synthèse sur la prospective élevage en Afrique de l'Ouest

En ce qui concerne les échanges commerciaux au sein de l'espace CEDEAO, on constate que malgré l'existence d'un schéma de libéralisation des échanges, de multiples obstacles entravent le commerce des produits animaux. Les opérateurs des filières bétail et viande sont victimes de nombreuses tracasseries routières le long des corridors et doivent faire face à des difficultés de paiement dans les pays dont la monnaie n'est pas convertible. La mise en œuvre du Tarif Extérieur Commun (TEC) et des mesures de défense commerciale (taxe d'ajustement à l'importation et taxe complémentaire de protection) entamée en 2015 offre une meilleure protection à la majeure partie des produits agricoles et animaux. Cependant, le placement de la poudre de lait dans la bande tarifaire la plus faible (5%) ne permet pas de promouvoir une politique favorable au développement de la production, de la collecte, de la transformation et de la commercialisation du lait local.

Or, cette filière revêt une importance stratégique pour deux raisons au moins : (i) elle présente des potentiels importants de croissance dans plusieurs pays ouest-africains, compte tenu de la hausse de l'effectif des ruminants domestiques, de l'existence d'un secteur de la transformation dynamique et de débouchés, principalement dans les centres urbains ; et (ii) elle offre des opportunités intéressantes de création d'emplois pour les jeunes et les femmes qui peuvent intervenir à plusieurs niveaux de la chaîne de valeur des produits laitiers ; ce qui favorise l'inclusion économique de ces catégories sociales, à travers leur implication dans les activités visant à collecter le lait, transformer, conditionner, distribuer et vendre des produits laitiers sur le marché.

L'organisation du commerce des produits d'élevage entre le Sahel et les pays côtiers a connu une évolution importante, sous l'effet de la demande croissante en protéines animales dans la région. Ces échanges s'appuient sur de grands circuits, illustrant le fait que le bétail constitue un facteur important d'intégration des échanges régionaux (premier rang en ce qui concerne les produits agropastoraux échangés et deuxième rang dans le classement « tous produits confondus »). Les transactions commerciales ne portent pas uniquement sur les animaux vivants parce qu'elles intègrent également les cuirs et peaux, ainsi que les sous-produits agro-industriels (aliments du bétail). Au niveau des espaces frontaliers qui abritent d'importants marchés à bétail destinés à approvisionner les grandes villes côtières, les impacts du commerce des produits de l'élevage sur l'économie locale, l'emploi et les revenus sont considérables.

En plus des circuits verticaux anciens qui valorisent les complémentarités entre les grands territoires d'élevage du Sahel central et les zones littorales densément peuplées, on constate l'émergence de nouveaux circuits horizontaux qui s'explique par plusieurs facteurs, notamment la hausse de la demande au Nigeria, l'urbanisation croissante des régions côtières et les changements alimentaires qui découlent de l'apparition d'une classe moyenne et de l'élévation du niveau de vie. S'agissant des tendances commerciales, le fait majeur concerne un accroissement significatif des échanges de bétail et de produits animaux entre les pays de la sous-région. Les transactions des produits d'élevage ont enregistré une nette augmentation (plus du doublement à partir de 2000), avant de connaître une baisse découlant de l'application, dans le cadre de la lutte contre la propagation de la COVID-19, de mesures de restriction des déplacements des personnes et du bétail. Le rôle des échanges de produits animaux entre le Sahel et les pays côtiers est d'autant plus vital que l'élevage local procure 99% de la viande rouge consommée en Afrique de l'Ouest (FAO, 2020)¹⁰. Les systèmes pastoraux et agropastoraux fournissent, chaque année, environ 10 millions de têtes de bovins destinées à l'abattage.

¹⁰ Pour un cheptel de l'ordre de 80 millions de têtes (hors Tchad) et pour un taux d'exploitation de l'ordre de 12 %.

En ce qui concerne la dimension sanitaire et vétérinaire des politiques d'élevage, il convient de mentionner l'importance de l'action vétérinaire qui permet de garantir la stabilité et l'évolution maîtrisée du système alimentaire. Par conséquent, les pouvoirs publics devraient consentir des investissements consistants dans le secteur de la santé animale, à travers le renforcement des postes vétérinaires le long des corridors de transhumance et le soutien aux campagnes de vaccination du bétail. En réalité, les défis zoo-sanitaires se posent avec acuité dans plusieurs pays sahéliens et ouest-africains. Cet état de fait s'explique par deux phénomènes majeurs : (i) les aléas induits par la pseudo-privatisation de la santé animale qui conduit au désengagement des Etats, alors que les conditions susceptibles de rendre l'exercice bénéfique pour le secteur de l'élevage ne sont pas mises en place ; et (ii) la détérioration du système de santé animale consécutive au retrait des services techniques déconcentrés des zones en proie à l'insécurité. Cette situation a entraîné une baisse de la couverture vaccinale des animaux, l'arrêt de la surveillance épidémiologique du cheptel et la dégradation des conditions sanitaires de transit des troupeaux dans les espaces transfrontaliers. Il s'en est suivi une diminution de la capacité des services chargés de l'élevage à réduire l'impact sur le cheptel des maladies endémiques et à anticiper et/ou répondre aux situations de crises zoo-sanitaires.

2.2. Situation de l'élevage et du pastoralisme au niveau national

Aux échelles nationales, on constate que l'élevage est le parent pauvre des politiques publiques depuis les indépendances. Aujourd'hui encore, les paradigmes de politiques publiques défavorables à l'élevage et au pastoralisme persistent, avec un sous-investissement manifeste dans l'élevage, au regard de l'enjeu que représente le développement de cette filière dans les pays sahéliens et ouest-africains. Le financement public de l'élevage dans les pays sahéliens est largement insuffisant eu égard aux avantages comparatifs dont ils disposent (APESS, 2013)¹¹. Il s'y ajoute que le pastoralisme est fortement pénalisé par le fait que les ressources publiques affectées au secteur de l'élevage sont quasi entièrement absorbées par des projets axés sur la promotion d'un système d'élevage dit moderne (intensification et développement du ranching, production de fourrage, apports des compléments alimentaires, expériences d'amélioration génétique, etc.).

Bien qu'étant laissés sur le bord de la route, les systèmes pastoraux sont parvenus à faire preuve d'une résilience remarquable. A la faveur de stratégies d'adaptation développées aux échelles locales, ces systèmes se sont maintenus, en parvenant non seulement à se relever des crises répétées de sécheresses (1972/73, 1984/85, 2004/2005, 2009/2010), mais aussi à faire face à la double pression découlant de la variabilité climatique et de la prise de contrôle des espaces ruraux par l'agriculture. Au Niger par exemple la superficie des terres cultivées a augmenté de 43% entre 1975 et 2000, principalement au détriment des espaces pastoraux¹².

Un autre paramètre important à prendre en compte est relatif au renforcement de l'interdépendance des systèmes de production agricole et d'élevage pastoral. En effet, la coexistence de l'élevage et de l'agriculture apparaît comme une voie de passage obligé parce que la durabilité de ces deux activités dépend, de plus en plus étroitement, de l'évolution de leurs interrelations. Dans plusieurs régions d'Afrique de l'Ouest, les innovations sociales, techniques et institutionnelles ont renforcé les synergies entre l'agriculture et l'élevage tant à l'échelle des unités familiales de production qu'à des échelles plus larges. Elles ont également favorisé le

¹¹ APESS, 2013 : Le financement public dans l'élevage au Sahel depuis 10 ans : un double sous-investissement.

¹² Land Cover Applications and Global Change, USGS, 2000. West Africa Land Use and Land Cover Trends Project. http://lca.usgs.gov/lca/africalulc/results.php#niger_lulc.

développement de pratiques agroécologiques adaptées à la spécificité des milieux naturels et des systèmes d'élevage.

2.3. Synthèse du diagnostic stratégique

2.3.1. Analyse Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces (FFOM) de l'élevage et du pastoralisme en Afrique de l'Ouest et du Sahel

L'analyse des Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces (FFOM) de l'élevage et du pastoralisme en Afrique de l'Ouest et au Sahel offre un cadre qui permet d'orienter les politiques, les programmes et les investissements visant à promouvoir la durabilité et la résilience du secteur.

Le tableau 2 ci-dessous récapitule les différents éléments essentiels relatifs aux forces, faiblesses, opportunités et menaces.

Tableau 2 : Analyse FFOM de l'élevage et du pastoralisme en Afrique de l'Ouest et au Sahel

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Cheptel important (plus de 110 millions de têtes de bovins et 375,4 millions de têtes de petits ruminants) - Cheptel composite comprenant une diversité d'espèces et de races animales - Diversité des systèmes d'élevage de ruminants (extensif, intensif et semi-intensif) - Diversité des ressources en eaux et des ressources fourragères herbacées et ligneuses - Existence d'instruments d'opérationnalisation de la transhumance transfrontalière (CIT) - Contribution de l'élevage à la création d'emplois et de revenus - Professionnalisme des acteurs assurant la conduite des élevages familiaux - Renforcement de la dynamique de structuration des éleveurs/éleveuses (organisations locales, structures faitières nationales, réseaux régionaux) - Existence de politiques publiques et de programmes consacrés au développement de l'élevage et du pastoralisme - Existence d'institutions de recherche et de formation en matière d'élevage et de santé animale - Existence de dispositifs institutionnels chargés de la gestion de la transhumance à différentes échelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible reconnaissance et sécurisation des communs pastoraux - Absence de cohérence entre les politiques publiques et les législations des pays sahéliens et ouest-africains - Faible soutien financier apporté par les États au secteur de l'élevage - Déficit d'accompagnement des femmes et des jeunes dans les filières et les chaînes de valeur de l'élevage - Insuffisance des ressources fourragères en qualité et en quantité - Insuffisance des infrastructures et équipements de production, de commercialisation du bétail et de transformation des produits et sous-produits animaux - Déficit de l'offre de services sociaux de base - Manque d'accès à des services vétérinaires de qualité dans plusieurs régions - Difficultés d'accès des pasteurs.ress au financement - Faible application des législations et réglementations régissant la mobilité du bétail - Persistance des conflits liés aux l'accès aux ressources naturelles
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Existence de politiques d'appui au pastoralisme au niveau continental - Existence de Règlements et de Directives Communautaires (CEDEAO et UEMOA) en matière d'élevage et de pastoralisme (santé animale, commerce régional) - Existence de la Convention de Lutte contre la Désertification qui recommande d'intégrer le pastoralisme dans les axes d'intervention des programmes d'actions nationaux - Existence de l'initiative mondiale pour un pastoralisme durable (IMPD) - Augmentation de la demande en produits animaux au sein de l'espace communautaire - Existence de marchés potentiels pour les dérivés de la transformation de la viande et du lait - Disponibilité des États et des partenaires techniques et financiers à accompagner le développement de l'élevage et du pastoralisme 	<ul style="list-style-type: none"> - Intensification des aléas climatiques - Poursuite de l'extension des terres cultivées au détriment des zones pastorales - Poursuite de l'annexion des terres pastorales par l'exploitation minière - Mise en œuvre de campagnes de sédentarisation des éleveurs/éleveuses - Apparition de nouvelles pathologies - Dysfonctionnement des circuits d'approvisionnement en intrants vétérinaires et zootechniques - Envolée des cours des intrants zootechniques et des produits vétérinaires sur le marché mondial - Escalade des conflits et de l'insécurité - Restriction de la mobilité transfrontalière du bétail - Basculement d'une majorité de jeunes des zones pastorales dans la violence - Importation massive des produits animaux (lait et viandes) provenant d'autres régions du monde

Source : Éléments issus de la revue documentaire et des enquêtes de terrain, 2023

2.3.2. Analyse FFOM du RBM

L'analyse FFOM du RBM est structurée autour de deux objectifs principaux visant à : (i) cerner en détail ses forces, faiblesses, opportunités et menaces sur les plans organisationnel, institutionnel et opérationnel ; et (ii) identifier les facteurs clefs de succès permettant de définir un plan stratégique pertinent du point de vue de ses orientations et axes d'intervention.

Le tableau 3 ci-dessous récapitule les différents éléments de forces, faiblesses, opportunités et menaces du RBM.

Tableau 3 : Analyse FFOM du RBM

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Solide implantation du RBM qui est un réseau régional disposant d'une large base sociale - Intégration de l'approche nexus « HDP » dans la stratégie d'intervention du Réseau - Disponibilité de ressources humaines motivées, qualifiées et dynamiques - Niveau relativement satisfaisant de représentation des femmes et des jeunes dans les organes de gouvernance du RBM - Existence d'instances politiques et techniques fonctionnelles et opérationnelles - Existence de plateformes nationales fortes et soucieuses de mettre en branle une dynamique de mobilisation du mouvement associatif pastoral sur le terrain - Existence et utilisation régulière des outils de pilotage et de reddition de comptes - Existence d'un hub de réflexion, d'échanges et de capitalisation des expériences novatrices en matière de résilience pastorale - Forte capacité d'adaptation du RBM et ses membres aux changements affectant le contexte (politique, économique, sécuritaire, sanitaire) - Émergence de micro-entrepreneurs dans les filières bétail, viande et lait, grâce aux appuis apportés par le RBM aux jeunes - Elaboration par le RBM et ses membres d'une stratégie régionale consacrée à l'employabilité des jeunes - Reconnaissance technique et politique du RBM par les institutions régionales (CEDEAO, UEMOA, CILSS), internationales (OCDE, UA, ONU) et de coopération bilatérale 	<ul style="list-style-type: none"> - Déficit de personnel technique au sein des plateformes nationales pour l'animation, l'encadrement et l'appui-conseil aux éleveurs/éleveuses - Décalage entre l'offre de services technico-économiques par le RBM et les besoins exprimés par les éleveurs/éleveuses - Inexistence d'un plan de formation pour le personnel technique du RBM et ses membres - Remise en cause par certains pays côtiers des acquis de la concertation de haut niveau pour une transhumance transfrontalière apaisée - Incomplétude du maillage géographique du dispositif de veille et d'alerte sur les conflits - Insuffisance de synergie entre RBM et les autres organisations régionales (APESS, ROPPA, CONAVI) - Visibilité insuffisante du RBM dans certains pays disposant d'une plateforme nationale - Embrasement de l'insécurité au Sahel et contagion du terrorisme à la partie Nord des pays côtiers - Forte dépendance du RBM vis-à-vis des financements extérieurs - Faible prise en compte des besoins des pasteurs.res transhumants.es et des ménages déplacés forcés dans l'offre de l'assistance humanitaire
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte sociale et politique plus forte des préoccupations des jeunes ruraux par la CEDEAO - Existence et fonctionnalité de cadres de concertation transfrontaliers et d'intercommunalités impliqués dans la sécurisation de la mobilité du bétail - Regain d'intérêt des Partenaires Techniques et Financiers pour le pastoralisme - Augmentation de la demande en produits animaux dans l'espace CEDEAO - Existence de dispositifs d'anticipation des crises alimentaires et pastorales 	<ul style="list-style-type: none"> - Escalade des conflits violents liés à l'exploitation des ressources naturelles et embrasement de de l'insécurité - Accroissement des facteurs de vulnérabilité des systèmes d'élevage mobile - Stigmatisation accrue des jeunes pasteurs.res - Aggravation de la fracture entre les cadets et les aînés au sein des familles d'éleveurs/éleveuses - Mise en œuvre de campagnes de sédentarisation des éleveurs/éleveuses

Source : *Éléments issus de la revue documentaire et des enquêtes de terrain, 2023*

2.4. Principales préoccupations exprimées lors des ateliers nationaux de planification

Six points d'attention ressortent de l'analyse diagnostique qui a été réalisée dans le cadre de la planification stratégique. Le tableau en annexe 1 décrit les contraintes (faiblesses et menaces) prises en compte identifier les préoccupations majeures :

- 1) Affaiblissement des capacités de résilience et d'adaptation des communautés agropastorales face aux chocs naturels, socio-fonciers, politiques et sécuritaires ;
- 2) Affaiblissement des capacités de gouvernance du foncier pastoral ;
- 3) Persistance d'un environnement politico-juridique et socio-économique défavorable au pastoralisme et à l'agropastoralisme ;
- 4) Accentuation des inégalités entre les genres et les générations, sous l'effet de l'accumulation et de l'interdépendance des crises ;
- 5) Faible prise en compte de l'ensemble des besoins d'accompagnement des pasteurs.res et agropasteurs.res dans les politiques d'encadrement agricole qui proposent un type d'accompagnement et des contenus limités à l'encadrement sanitaire et à la diffusion des techniques d'intensification ;
- 6) Décalage entre les capacités d'intervention du RBM et l'amplification des besoins des pasteurs.res et agropasteurs.res victimes de vulnérabilités multidimensionnelles (vulnérabilité au changement climatique, aux conflits et à la stigmatisation communautaire, etc.).

Par-delà la diversité des contextes qui prévalent dans les différents pays, les échanges entre les participants aux ateliers nationaux de planification ont fait apparaître un certain nombre de préoccupations communes.

Les participants s'accordent à considérer que le souci de préparer l'avenir du pastoralisme dans la région commande de : (i) prendre en compte la diversité et la complémentarité entre les systèmes d'élevage de ruminants et les échelles auxquelles l'activité est pratiquée ; et (ii) promouvoir une cohérence et une articulation entre les échelles d'intervention, tout en essayant de limiter l'expansion continue des zones cultivées.

De leur point de vue, **les approches de sécurisation du foncier pastoral mises en œuvre au cours de la décennie écoulée ont été des facteurs de progrès, mais aussi une grande source de risque.** Cela s'explique par le fait que les options en matière de sécurisation foncière ont souvent été raisonnées aux échelles locales, alors que le fonctionnement des systèmes d'élevage pastoral repose sur la mobilité (notamment l'accès à des espaces imbriqués et complémentaires du point de vue écologique) qui constitue la clef de voûte pour la résilience, la performance et la viabilité de l'élevage pastoral et agropastoral. Un autre facteur de limitation de la portée des interventions micro-locales réside dans le fait que le phénomène des discontinuités territoriales est renforcé par les politiques de décentralisation, avec pour conséquence un affaiblissement de la capacité des systèmes d'élevage mobile à se déployer sur de vastes espaces débordant les frontières des communes.

Un autre trait marquant des évolutions engagées dans la région est lié au développement d'une dynamique de privatisation des ressources communes. Pour l'essentiel, ce fait résulte de l'apparition de nouveaux acteurs qui ont investi dans la production animale et créé des ranchs d'élevage (spécialisés dans la production de viande, le naissage et le réélevage), en accaparant et privatisant

des superficies importantes d'un seul tenant et en exerçant des droits privés exclusifs sur l'espace clôturé. Pareils phénomènes posent la question de l'efficacité des approches de reconnaissance des communs pastoraux qui sont basées sur le recours aux aménagements et aux actes administratifs. Ils interrogent également sur les démarches préconisées pour permettre aux éleveurs/éleveuses de disposer de ressources fourragères dans les zones dont la vocation pastorale est reconnue.

Les pouvoirs publics et plusieurs agences de coopération soutiennent le développement des cultures fourragères irriguées par des producteurs individuels. A y regarder de près, cette option est problématique compte tenu de la priorité qui est accordée à la gestion collective du pâturage par les communautés pastorales. Il s'y ajoute que les expériences menées n'ont pas permis de disposer de données fiables sur la rentabilité et la durabilité de l'innovation, faute de comptes d'exploitation prévisionnels comportant des éléments sur l'investissement, l'amortissement, le coût de l'irrigation et les résultats.

La question de l'amélioration de l'accès des jeunes ruraux aux opportunités d'emplois et d'insertion socio-professionnelle a occupé une large place dans les échanges entre les participants aux ateliers nationaux. Ils considèrent que la jeunesse constitue un atout important pour le développement socio-économique des pays de la région parce qu'elle représente un vivier de ressources et de talents pouvant être valorisés. Les jeunes générations ont tiré profit du double mouvement de démocratisation et de libéralisation de leurs pays et elles sont également plus éduquées et aspirent à s'émanciper de l'ordre social et familial traditionnels¹³. Toutefois, l'insuffisance ou l'inadéquation des dispositifs de formation technique et professionnelle, les limites inhérentes aux mécanismes d'orientation et d'accompagnement, ainsi que la morosité du marché de l'emploi ne permettent pas aux jeunes ruraux de s'insérer professionnellement de manière efficace.

Les jeunes issus du milieu pastoral se trouvent dans une situation d'extrême précarité, parce qu'ils sont victimes de la crise du pastoralisme et soumis également aux impacts de la crise sécuritaire. A cela s'ajoute l'inexistence ou la restriction d'un espace public qui est favorable à la participation des jeunes et ne leur permet pas de s'exprimer. De façon globale, les jeunes pasteurs.res vivent dans un environnement où ils ne trouvent aucune perspective d'avenir viable, à cause de plusieurs facteurs liés à : (i) l'exclusion des modes traditionnels d'accès aux biens et aux opportunités économiques ; (ii) le manque de formation et de qualification professionnelle ; et (iii) le faible accès aux sphères décisionnelles. Par conséquent, nombre d'entre eux sont tentés de rejoindre les groupes terroristes qui utilisent l'argent généré par les trafics illicites comme un appât dans leur stratégie de recrutement. Face à un tel contexte, il s'avère nécessaire de mettre en place un dispositif approprié d'appui à la formation et à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes, tout en veillant à le rendre sensible au genre et aux conflits, inclusif et modulable en termes d'approches de mise en œuvre, afin de prendre en considération les caractéristiques des zones d'intervention et de l'environnement économique, social et culturel.

Les échanges lors des ateliers nationaux ont également mis en exergue la faillite du système de gouvernance des territoires ruraux qui accentue la dynamique de montée des conflits liés aux ressources naturelles. Cela suscite des préoccupations d'autant plus fortes que les modes de régulation traditionnels des conflits sont de moins en moins reconnus et appliqués. Dans le même temps, on constate que les institutions locales et nationales ne parviennent souvent pas à anticiper la pression exercée sur les ressources naturelles par des usagers extérieurs ou des investisseurs, ni à adapter des formes de prévention et de gestion des conflits fonciers.

¹³ L'avènement des réseaux sociaux, le développement des innovations technologiques et la mondialisation des échanges offrent aux jeunes une multitude d'opportunités et de moyens de s'exprimer et d'agir.

De nombreux participants estiment que les institutions locales sont suspectées d'une présomption de partialité qui nuit à leur légitimité. La gouvernance au niveau national n'a pas été en mesure de corriger les déséquilibres constatés sur le terrain. Les politiques publiques et l'économie politique du système foncier n'intègrent pas les intérêts du pastoralisme, dans la mesure où ils privilégient la promotion de l'agrobusiness ou du ranching, le développement de politiques conversationnistes ou d'exploitation minière et la promotion de la sédentarisation comme stratégie unique d'adaptation au changement climatique. Les inégalités sociales et l'iniquité dans l'accès aux ressources naturelles, résultat d'une gouvernance défailante, sont largement à l'origine des crises pastorales qui ont des effets déstabilisateurs, tant dans les terroirs d'attache que dans les zones de repli des éleveurs/éleveuses. Dans la plupart des zones pastorales, le processus de décapitalisation du bétail est amplifié par l'injustice subie par les éleveurs/éleveuses qui sont exposés.es à de multiples formes de rançonnement.

Face à cette situation, l'urgence s'impose d'agir en faveur d'une meilleure gouvernance et de la paix dans les territoires pastoraux et agropastoraux, afin de redonner espoir aux communautés de base et de réinventer le pacte social du « vivre ensemble ».

III. ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU PS RBM A L'HORIZON 2030

3.1. Vision du plan stratégique du RBM (2025-2030)

La prise en compte des défis et enjeux du sous-secteur de l'élevage des ruminants, mais aussi des ambitions exprimées par les membres du RBM et de l'objectif global de changement a permis de définir la vision suivante : « La vision du plan stratégique est formulée comme suit : « **Des communautés pastorales suffisamment autonomes au plan technique, institutionnel et économique, dans un environnement politique qui tient compte de leurs besoins, de leurs aspirations et de leurs opinions à l'horizon 2030** ».

3.2. Objectifs du plan stratégique du RBM (2025-2030)

L'objectif global du Plan Stratégique du RBM (2025-2030) est de **Contribuer de manière durable à renforcer la résilience des communautés dans les zones pastorales et agropastorales face aux crises humanitaires et aux conflits à travers une approche transfrontalière Nexus HDP adaptée aux éleveurs.es**. Cet objectif devrait permettre d'ici 2030 d'améliorer les technologies, organisationnelles et sociales des systèmes de production de l'élevage pastoral des ruminants, promues par un RBM devenu plus autonome aux plans technique, institutionnel, économique et financier, contribuant durablement à la promotion des productions animales et à l'apaisement des relations communautaires en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

Cet objectif global se décline en quatre objectifs spécifiques qui visent à :

- 1) Renforcer de manière durable les **moyens d'existence** des ménages pastoraux et agropastoraux victimes de **vulnérabilités multidimensionnelles**
- 2) **Renforcer les capacités des pasteurs.res et agropasteurs.res en matière de mobilité, d'adaptation aux chocs et de mitigation des différents risques grâce à des systèmes d'informations efficaces**
- 3) Contribuer à la **consolidation de la cohésion sociale**, à travers la promotion de **dialogues locaux inclusifs** et la mise en place d'un système efficace de suivi et de réponse aux atteintes aux **droits et à la dignité des pasteurs.res et agropasteurs.res**.

3.3. Orientations et axes d'intervention du plan stratégique du RBM

Les orientations stratégiques retenues visent à apporter des réponses appropriées aux principaux enjeux et défis identifiés, ainsi qu'aux fortes préoccupations exprimées par les acteurs lors des ateliers nationaux de planification.

© **Orientation stratégique 1 : Sécuriser le foncier pastoral et la mobilité du bétail pour renforcer l'inclusion sociale**

Le défi de la sécurisation du foncier pastoral se pose avec d'autant plus d'acuité au Sahel et en Afrique de l'Ouest que les systèmes pastoraux sont aujourd'hui confrontés à des facteurs accrus de vulnérabilité qui s'inscrivent dans des tendances fortes marquées par : (i) le changement climatique et la dégradation des écosystèmes qui en résulte ; (ii) l'augmentation de la pression démographique sur les ressources naturelles entraînant un grignotage des terres pastorales par l'agriculture (en lien avec l'extension du domaine agricole, la diversification des



systèmes de culture et le développement de l'agrobusiness) ; (iii) les dynamiques de privatisation des ressources communes à l'œuvre dans plusieurs zones péri-urbaines et territoires d'élevage (résultant de la spéculation foncière par des promoteurs immobiliers et de la ruée des sociétés multinationales et des orpailleurs artisanaux sur les richesses naturelles disponibles dans les territoires pastoraux) ; (iv) l'émergence d'une élite de nouveaux éleveurs/éleveuses soucieux.ses de développer des formes d'élevage spéculatif et appliquant une stratégie d'accaparement des meilleurs pâturages ; et (v) la fragilité structurelle des États et le déficit de gouvernance qui aboutissent au développement de l'insécurité, des rebellions et des trafics illicites.

De façon globale, les risques socio-fonciers liés aux mutations en cours (prise de contrôle des espaces ruraux par l'agriculture et les activités extractives, privatisation des ressources communes, etc.) engendrent de nombreuses conséquences directes sur le foncier pastoral. Ces conséquences se manifestent de manière multiple : fragmentation et amenuisement des aires de pâturage, difficultés d'accès aux points d'eau dont les abords sont accaparés par les cultures en hivernage, instauration d'un système de paiement de l'abreuvement du bétail au niveau de puits « boutique », obstruction, rétrécissement ou destruction des couloirs de transhumance et des pistes à bétail, disparition des aires de repos, ramassage systématique des résidus de récolte en vue de leur valorisation par les agriculteurs eux-mêmes (à travers l'affouragement de leurs animaux ou la vente sur les marchés locaux), création de ranchs privés appartenant à des riches éleveurs/éleveuses-commerçants, etc.

L'expansion actuelle de la menace sécuritaire enregistrée tant au Sahel que dans la partie Nord des pays côtiers s'ajoute à un contexte préexistant où la dynamique structurelle de la mobilité pastorale était déjà considérablement fragilisée, avec pour conséquence la montée des tensions autour de l'exploitation des ressources naturelles. Dans la mesure où les rivalités autour des ressources naturelles recoupent les lignes de séparation entre les villages ou les communautés ethniques, les conflits entre les agriculteurs/agricultrices et les éleveurs/éleveuses revêtent souvent une dimension collective (affrontements intercommunautaires). Ils sont entretenus et aggravés par l'émergence de groupes d'autodéfense d'obédience communautaire.

Face aux menaces qui pèsent sur les communs pastoraux et sur la mobilité du bétail, le RBM se propose de mener des activités articulées autour de trois axes opérationnels.

OS1.1 : Soutenir le processus d'élaboration et de mise en œuvre de schémas d'aménagement foncier (SAF) aptes à préserver les espaces pastoraux

Les expériences d'élaboration et d'application de SAF menées dans la région ont donné une impulsion politique forte à la dynamique de l'aménagement du territoire, afin de conserver, renforcer et valoriser le capital productif, mais aussi sécuriser les droits d'usage de l'ensemble des groupes de producteurs ruraux, y compris les pasteurs.res (délimitation d'espaces pastoraux par les communes, identification et géo-référencement d'aires dédiées au pâturage du bétail au niveau des villages, etc.). Les acquis enregistrés incitent à poursuivre et étendre les expériences entamées, en veillant à maîtriser les risques liés à la multiplicité des outils d'aménagement et de gestion des ressources naturelles : schémas d'aménagement foncier, schémas directeurs des ressources en eau, schémas d'aménagement des écosystèmes/bassins versants, etc. Face à cette profusion des outils, il est indispensable de prêter une attention particulière à deux exigences importantes : (i) la recherche de complémentarités entre les différents schémas et plans de gestion des ressources naturelles, en vue d'éviter tout risque de doublon ou de contradiction ; et (ii) la mise en cohérence des outils de diagnostic et de suivi-évaluation, en vue de disposer d'un cadre de référence utilisable par les acteurs de terrain.

Les acteurs engagés dans le processus d'élaboration des SAF doivent d'abord définir l'utilisation envisagée des produits attendus, examiner l'utilité réelle des SAF, identifier les modifications souhaitées dans les vocations des espaces, explorer les domaines propices à des options d'aménagement, et élaborer des dispositifs/mesures pour assurer une sécurisation durable des espaces pastoraux.

OS1.2 : Appuyer la réalisation et la gestion durable et inclusive des infrastructures et équipements, en particulier les ouvrages d'hydraulique pastorale

Dans le cadre du renforcement du réseau d'infrastructures et d'équipements, il conviendra d'accorder une place centrale à l'hydraulique pastorale parce que l'accès à l'eau est actuellement à l'origine de la plupart des tensions et conflits entre les usagers des espaces ruraux. Par conséquent, favoriser l'accès à l'eau pour satisfaire les besoins multiples (usage domestique, agricole ou pastoral) constitue un levier vital permettant de reconstruire le pacte social du vivre ensemble, à travers : (i) la valorisation des complémentarités entre les différents systèmes de production ; (ii) l'application d'une approche plus intégrée et holistique de la problématique du développement rural ; et (iii) la redynamisation des mécanismes de réciprocité entre communautés (droits de négociation régulateurs de la ressource fourragère).

Pour progresser sur cette voie, les principales étapes concernent :

La création de conditions permettant de favoriser une exploitation non conflictuelle et durable des ressources pastorales suppose que les usagers des espaces ruraux parviennent à négocier des accords sociaux autour du foncier. La construction de ces accords, clef de voûte de la gestion concertée et apaisée des ressources pastorales, revêt une importance cruciale dans les territoires frontaliers et les autres espaces stratégiques qui concentrent la majeure partie des conflits. En effet, la formalisation des accords sociaux est un moyen efficace permettant de sécuriser les aménagements pastoraux (couloirs de transhumance, pistes d'accès aux marchés, etc.), avant de procéder au balisage de ces espaces.

La mise en œuvre de l'approche sociale de régulation des droits d'utilisation des ressources naturelles devra être complétée par des investissements dédiés au renforcement des infrastructures communautaires et aménagements pastoraux. De façon concrète, ces efforts d'investissement devront se traduire par : (i) l'inventaire, la délimitation et le balisage des principaux couloirs de transhumance nationaux et transfrontaliers, en veillant à mettre en place des aménagements et équipements aptes à les rendre viables (aires de pâturage et de repos, points d'eau, pistes de desserte des marchés à bétail, parcs de vaccination, etc.) ; (ii) la mise en cohérence du tracé des couloirs de transhumance entre les pays de départ et ceux d'accueil, de manière à créer une correspondance entre les postes de sortie et d'entrée des troupeaux dans les zones frontalières ; et (iii) le maillage adéquat des espaces pastoraux et des axes de transhumance en ouvrages hydrauliques.

La gestion inclusive et durable des aménagements et des infrastructures suppose la conduite d'un dialogue multi-acteurs et multi-échelles indispensable pour instaurer un environnement apaisé et favoriser une gestion opérationnelle efficace des mouvements de transhumance. A l'échelle transfrontalière, le développement d'initiatives de dialogue offrira la possibilité de procéder à l'identification des difficultés rencontrées et des pistes de solution à explorer, afin de déboucher sur l'élaboration de plans d'actions visant à assurer une gestion apaisée des ressources communes (pâturages, points d'eau, etc.), intégrant la délimitation des zones sensibles (aires protégées par exemple).

OS1.3 :Renforcer les capacités des acteurs institutionnels impliqués dans la gestion de la mobilité du bétail et des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles

Le renforcement des capacités des structures locales, nationales et transfrontalières de régulation de l'accès aux ressources pastorales constitue un levier d'action important pour sécuriser la mobilité du bétail et créer les conditions d'une gestion concertée et apaisée des ressources naturelles. Pour progresser sur cette voie, les enjeux majeurs portent sur :

- l'appropriation du cadre juridique (législations nationales et réglementation communautaire) régissant la mobilité du bétail par l'ensemble des acteurs, afin de garantir une application juste et légitime du droit ;
- la capacitation des responsables des CNT/CONAT et de leurs relais aux échelles régionales et locales, afin qu'ils puissent assurer une gestion efficace des campagnes de transhumance et améliorer la coordination des actions de prévention/gestion des conflits liés à l'accès aux ressources pastorales ;
- le renforcement des capacités des cadres de concertation transfrontaliers et intercommunalités, afin qu'ils assurent efficacement l'animation des dialogues multi-acteurs et établissent des passerelles avec les CNT/CONAT, en vue de favoriser le partage des bonnes pratiques promues, notamment les approches innovantes en matière de médiation/négociation et d'information des transhumants.es ;
- la mise en place d'un mécanisme de suivi de la transhumance transfrontalière, de veille et d'alerte sur les conflits qui permettra d'assurer la diffusion des alertes en direction non seulement des décideurs locaux, afin qu'ils puissent apporter des réponses, mais aussi des pasteurs.res transhumants.es présents.es sur le terrain pour qu'ils puissent réajuster leurs stratégies de mobilité. Les organisations membres du RBM devront exploiter également les alertes sur les conflits dans le cadre de leurs actions de plaidoyer et d'interpellation, en ciblant les décideurs politiques. Le renforcement des capacités des organisations membres du Réseau qui interviennent aux échelles nationales et locales, afin qu'elles parviennent à : (i) formuler des propositions reflétant les préoccupations et attentes des éleveurs/éleveuses ; (ii) définir des démarches efficaces d'implication dans les dialogues multi-acteurs sur la mobilité du bétail et la gouvernance des espaces pastoraux ; et (iii) développer le plaidoyer en faveur d'une meilleure prise en compte du pastoralisme transhumant dans la planification communale,- (iv) Renforcer les systèmes de gestion équitable des ressources communes et le réinvestissement dans le secteur de l'élevage d'une partie des taxes prélevées auprès des éleveurs/éleveuses et des recettes collectées au niveau des marchés à bétail et des abattoirs ;

© Orientation stratégique 2 : Renforcer la résilience des ménages d'éleveurs.es, les capacités d'adaptation aux chocs des communautés de pasteurs.es et agropasteurs.es et les compétences professionnelles des jeunes

Depuis plus d'une décennie, les communautés pastorales et agropastorales de la région sont confrontées à une vulnérabilité croissante qui résulte de l'impact des crises cumulées et prolongées. Cette situation se traduit par une accumulation de difficultés liées à plusieurs facteurs.



En ce qui concerne le contexte climatique, l'allongement de la période de la soudure pastorale résultant des déficits répétés de fourrage et de ressources en eau a entraîné la

précarisation des conditions de vie des familles d'éleveurs/éleveuses et une décapitalisation accrue du bétail. Sur le plan sociopolitique, la plupart des campagnes de transhumance se sont déroulées dans un contexte particulièrement tendu à cause de la restriction de l'entrée des transhumants sahéliens sur le territoire de certains pays côtiers ; ce qui a conduit de nombreux pasteurs.ress à franchir illégalement les frontières, en dépit des risques encourus.

Sur le plan sécuritaire, la recrudescence des attaques perpétrées par les groupes jihadistes a entraîné plusieurs conséquences négatives, notamment : (i) l'amplification des mouvements de populations, principalement dans les zones pastorales enclavées ; (ii) la restructuration des circuits de transhumance transfrontalière et des itinéraires de convoyage du bétail, afin de contourner des zones en proie à l'insécurité (Nord-Est du Nigeria, bassin du Lac Tchad, etc.) ; (iii) la fermeture de plusieurs marchés à bétail qui ont été la cible d'attaques terroristes ; (iv) la perturbation des systèmes de mobilité du bétail découlant de l'interdiction de l'accès des pasteurs.ress et agropasteurs.ress aux « zones d'intérêt militaire » (Burkina Faso) ; et (v) la forte baisse des revenus des familles d'éleveurs/éleveuses.

Sur le plan sanitaire, la crise de la COVID-19 a aggravé la situation déjà précaire des ménages pastoraux et agropastoraux, subséquemment à l'application de mesures publiques telles que la limitation des déplacements des personnes et du bétail, la fermeture des frontières et des marchés, ainsi que le blocage des troupeaux transhumants au niveau des frontières.

Pour faire face à ce faisceau de difficultés, les besoins primordiaux auxquels il s'avère nécessaire de répondre portent sur : (i) la consolidation des moyens d'existence des couches et catégories les plus exposées à la vulnérabilité, en particulier les femmes et les jeunes, (ii) la prévention et la gestion des crises alimentaires multifactorielles et le renforcement de la résilience socio-économique des communautés pastorales et agropastorales face au changement climatique et à la volatilité des prix des denrées de première nécessité ; (iii) l'anticipation et la gestion des conflits et des aléas sécuritaires et a posteriori la prise en charge de leurs effets sur les familles d'éleveurs/éleveuses ; ; et (iv) le renforcement des capacités institutionnelles, techniques et professionnelles des éleveurs/éleveuses, particulièrement les jeunes et les femmes.

Dans le cadre de la prise en compte de ces besoins, l'accent sera mis sur trois axes d'intervention.

OS2.1 : Renforcer de manière durable les moyens d'existence des ménages pastoraux et agropastoraux victimes de vulnérabilités multidimensionnelles

La région est actuellement au confluent d'une double crise pastorale et sécuritaire qui tend à réduire considérablement la marge de manœuvre du pastoralisme qui est pourtant une activité vitale pour l'économie et les conditions de vie des populations, y compris celles qui ne sont pas des éleveurs/éleveuses. La crise du pastoralisme enclenchée depuis longtemps s'aggrave sous l'effet de la crise sécuritaire récurrente. La conséquence la plus durement ressentie est l'amplification du processus de décapitalisation du bétail au niveau d'une proportion de plus en plus importante de familles d'éleveurs/éleveuses. Ces dernières sont dépourvues d'animaux, parce qu'étant contraintes à vendre leur bétail, faute d'accès suffisant au pâturage ou parce qu'elles sont victimes de vols et de diverses formes de rançonnement. Cette décapitalisation est d'autant plus perçue comme injuste qu'elle enrichit d'autres acteurs, accentuant les inégalités entre les éleveurs/éleveuses et les grands propriétaires de troupeaux. Pour enrayer la spirale de précarisation des pasteurs.ress et renforcer leurs capacités de résilience, il conviendrait d'utiliser quatre leviers d'actions complémentaires :

- mise en place de paquets d'appuis intégrés répondant aux besoins d'urgence et de réhabilitation des ménages pastoraux et agropastoraux vulnérables, en particulier des femmes et des jeunes ;
- soutien aux initiatives d'insertion économique et sociale des femmes et des jeunes, dans les filières offrant des opportunités intéressantes de création d'emplois ou d'entrepreneuriat (lait local et production fourragère par exemple) ;
- mise en place d'unités de services endogènes pour la régulation de la fauche et la production de fourrages et de compléments alimentaires en vue de répondre à une demande croissante ;
- élaboration d'un plan de promotion, de dissémination et d'adoption des bonnes pratiques permettant de rendre les systèmes pastoraux et agropastoraux plus durables et résilientes au changement climatique (comme les pratiques d'agroforesterie et d'agroécologie par exemple), tout en tenant compte de leur diversité.

OS2.2 : Renforcer les mécanismes endogènes de veille, de dialogue inclusif, d'actions précoces et de gestion des crises

Le Sahel et l'Afrique de l'Ouest sont l'une des régions les plus vulnérables au monde aux effets du réchauffement climatique. En outre, cette zone est affectée par une crise sécuritaire mouvante et chronique qui révèle l'interdépendance entre les enjeux de développement, de sécurité climatique et de stabilité sur de vastes espaces transfrontaliers. La crise sécuritaire actuelle met en lumière le continuum entre les effets du changement climatique et les causes structurelles des conflits. Elle amène à focaliser l'attention sur les interactions complexes entre plusieurs phénomènes, notamment les exigences liées à l'adaptation au changement climatique et à la réponse aux causes structurelles de la montée des conflits autour de l'accès aux ressources naturelles et de l'embrassement de l'insécurité. Il ressort de l'étude réalisée par le RBM en 2021¹⁴ que contrairement aux précédentes crises pastorales liées à des chocs climatiques continus ou soudains auxquelles certaines catégories d'éleveurs/éleveuses parvenaient à résister, l'ensemble des groupes socioprofessionnels sont présentement affaiblis par les effets combinés de l'insécurité et du changement climatique, dans un contexte de défaillance des systèmes de gouvernance des territoires ruraux, en lien avec les difficultés des pouvoirs publics à faciliter un accès équitable aux ressources naturelles.

Pour faire face à ce défi, il conviendrait de s'appuyer sur cinq leviers d'actions :

- consolidation du dispositif d'information, d'alerte et de veille, en vue de générer des données utiles pour apporter des réponses appropriées aux aléas et situations d'urgence, en particulier aux femmes et aux jeunes ;
- conception et application de méthodologies de Gestion des Projets Sensibles aux Conflits (suivi du contexte, analyse des besoins, anticipation des crises, mesures d'atténuation, mutualisation des énergies et des ressources, etc.)
- conduite de dialogues locaux inclusifs, en s'appuyant sur le module développé par le RBM au terme de la première phase de l'étude sur les conflits et l'insécurité en milieu pastoral.
- actions précoces : Exemple de l'étude sur l'abattage d'urgence ;

¹⁴ Réseau Billital Maroobé, 2021 : Entendre la voix des éleveurs au Sahel et en Afrique de l'Ouest : Quel avenir pour le pastoralisme face à l'insécurité et ses impacts ? Mathieu Pellerin.

- gestion des contentieux : exemple de la médiation au Togo

OS2.3 : Renforcer les compétences professionnelles des jeunes pasteurs.ress

Les observateurs s'accordent à considérer que la jeunesse issue du milieu pastoral et agropastoral se trouve présentement dans une situation de précarité, parce qu'elle est victime de la crise du pastoralisme et subit également les impacts de la crise sécuritaire. Les jeunes pasteurs.ress sont confrontés au chômage, mais aussi et des difficultés d'accès aux facteurs de production et aux opportunités économiques. Des études menées sur les facteurs de radicalisation en milieu rural dans cinq régions du Niger (CNESS, 2018)¹⁵ montrent que 48,45% des jeunes ruraux de la région de Tahoua, 64% de ceux de Diffa et 72.2% de ceux de la région de Tillabéry n'ont pas d'emploi, ni de qualification professionnelle leur permettant d'avoir accès à un emploi qualifié. Ces jeunes qui vivent dans un environnement ne leur offrant aucune perspective viable sont disposés à rejoindre les groupes terroristes pour avoir des revenus ou parce qu'ils sont désespérés.

Face à un tel contexte, il conviendrait de mettre en place des dispositifs de formation flexibles adaptés à la mobilité des familles d'éleveurs/éleveuses, sensibles au genre et aux conflits, en veillant à assurer l'accompagnement des jeunes formés afin qu'ils puissent entreprendre une activité économique viable.

A cet effet, les actions prioritaires à mener sont les suivantes :

- mise en place d'un dispositif d'accompagnement à l'employabilité ou à l'entrepreneuriat des jeunes dans un processus d'apprentissage et de développement des compétences en phase avec leurs aspirations et les exigences du marché de l'emploi ;
- établissement d'un système d'information, de soutien et de suivi des jeunes bénéficiaires dans l'accompagnement (structuration, professionnalisation, accès au système d'appui-conseil, capital de démarrage etc.) ;
- mise en relation des jeunes avec des opérateurs économiques susceptibles de contribuer à l'installation des micro-entreprises, à travers l'accueil de stagiaires ou la mise à disposition de ressources sous forme de crédit ou de préfinancement de commandes, de promesses d'achat enfin de participation actionnaire.
- appui au développement par les jeunes de solutions endogènes issues des plateformes de dialogues intergénérationnels ou d'innovations digitales mises au point dans le cadre du « Hackathon pastoral »

© **Orientation stratégique 3 : Promouvoir l'engagement constructif citoyen des communautés pastorales et garantir la protection des droits humains des éleveurs/éleveuses**

Au Sahel et en Afrique de l'Ouest, la mise en œuvre des systèmes de décentralisation engendre des effets sur les mécanismes, les processus et les institutions par le biais desquels les acteurs locaux assurent la gestion du foncier et des ressources naturelles de leurs territoires. En effet, le trait commun aux trajectoires des réformes foncières réside dans le fait qu'elles promeuvent la décentralisation de la gestion foncière, avec le transfert aux collectivités territoriales de prérogatives en matière de reconnaissance et de sécurisation des droits fonciers des acteurs. On constate qu'en l'absence de la participation citoyenne, la sécurité des droits d'accès aux ressources reste fragile et incertaine. Cela est illustré par le fait qu'à cause de la faible



¹⁵ Etude approfondie sur les facteurs de radicalisation en milieu rural, urbain, universitaire et carcéral dans cinq régions du Niger, CNESS, 2018.

représentation des éleveurs/éleveuses dans les instances de décision au niveau local, leurs droits humains sont faiblement reconnus dans un contexte marqué par : (i) le développement de la corruption par des groupes dominants et des élites locales ; et (ii) le rétrécissement de l'espace civique qui entrave l'accès et la participation des éleveurs/éleveuses aux instances de dialogue dans lesquelles ils pourraient être informés sur la situation des droits humains et avoir la possibilité de dénoncer les violations commises.

❖ **OS3.1 : Fournir des services d'assistance juridique aux pasteurs.res et agropasteurs.res victimes de violations de leurs droits**

L'expérience menée au Niger montre que la mise en place d'une veille juridique et citoyenne et d'une assistance juridique aux éleveurs/éleveuses constituent une avancée significative vers la protection de leurs droits fonciers et la promotion de la justice au sein des communautés pastorales. En plus du soutien apporté directement aux éleveurs/éleveuses dont les droits sont bafoués, le dispositif mis en place a contribué à équilibrer les rapports de force, en garantissant un accès équitable à la justice. Il a également favorisé une meilleure prise en compte des intérêts des pasteurs.res, à travers la formation des acteurs judiciaires dans le domaine de la gestion des conflits fonciers (magistrats, officiers de police judiciaire, autorités coutumières).

Il conviendrait de s'orienter vers une utilisation du système d'assistance juridique et judiciaire par toutes les organisations membres du RBM, afin de renforcer leurs actions de défense des droits humains de leurs adhérents. Cela présenterait plusieurs avantages se traduisant par :

- la possibilité offerte aux éleveurs/éleveuses d'engager eux-mêmes des procédures légales et d'exercer des voies de recours, en cas de violation de leurs droits ;
- la familiarisation des éleveurs/éleveuses avec la justice et la promotion d'une culture basée sur la revendication citoyenne de leurs droits ;
- la mise en place d'une procédure dissuasives contre les acteurs ayant la propension à contourner la loi pour violer les droits humains des éleveurs/éleveuses. En coalition avec d'autres acteurs concernés (notaires, boucher, vétérinaire, eaux et forêts, orpailleurs etc...)

❖ **OS3.2 : Améliorer la fourniture des services sociaux de base adaptés aux besoins des communautés pastorales**

Les réformes sectorielles entreprises au Sahel et en Afrique de l'Ouest au cours des décennies écoulées se sont avérées incomplètes ou inadaptées aux besoins des communautés pastorales et agropastorales. Ces lacunes sont à l'origine de la persistance des difficultés que rencontrent les éleveurs/éleveuses pour accéder aux pièces d'état civil, à la scolarisation et à la santé.

Les difficultés d'obtention des pièces d'état civil constituent un facteur générateur du rapport complexe des pasteurs.res à la citoyenneté et à l'identité nationale. Dans la plupart des zones pastorales et agropastorales, la défaillance du système administratif et les tracasseries imposées par les services publics entravent la reconnaissance de l'identité civique des éleveurs/éleveuses, alors que la détention des actes d'état civil est un élément indispensable permettant de faciliter la mobilité pastorale, la scolarisation des enfants, l'accès à la protection sociale (enregistrement dans les registres sociaux uniques), mais aussi de garantir la sécurité physique¹⁶.

¹⁶ Dans le contexte actuel d'insécurité, les forces de défense et de sécurité ont tendance à assimiler les personnes non détentrices de pièces d'état civil à des terroristes ; ce qui engendre souvent des bavures.

En ce qui concerne la scolarisation en milieu pastoral, les observateurs estiment que le bilan est mitigé en dépit des multiples expériences menées (écoles mobiles institutionnelles au Tchad, écoles relais créées sur les axes de transhumance, écoles communautaires, etc.). La fréquentation de l'école et les résultats de la scolarisation restent encore faibles à cause de trois facteurs principaux : (i) les caractéristiques de l'environnement social (l'implication des enfants dans les activités productives) ; (ii) le coût d'opportunité lié à la scolarisation ; et (iii) la faible adéquation entre l'offre de services éducatifs et les attentes des populations pastorales.

Les défis inhérents à l'organisation et l'offre de soins de santé aux populations pastorales sont liés à plusieurs facteurs : (i) le décalage entre les paradigmes socio-culturels et organisationnels des pasteurs.ress et la vision des planificateurs en matière de santé ; (ii) l'insuffisance des ressources humaines ; (iii) le déficit d'infrastructures sanitaires et la faible qualité des soins ; et (iv) les contraintes d'accessibilité géographique et financière. Au cours de la période récente, la prise de conscience des limites des approches classiques (cloisonnement des démarches sectorielles, utilisation d'infrastructures sanitaires fixes, etc.) a incité plusieurs pays de la région à s'orienter vers la nouvelle approche intégrée de la santé (« une seule santé ») qui s'attache à mieux tenir compte des liens et interdépendances entre santé humaine, santé animale et santé des écosystèmes, (v) les contraintes liées à une alimentation adéquate et à coût raisonnable du bétail.

Dans le souci d'améliorer l'offre de services sociaux adaptées aux réalités de l'élevage pastoral et agropastoral, il conviendrait d'utiliser des leviers d'action visant à :

- mettre en place un dispositif de facilitation de l'obtention des pièces d'état civil par les éleveurs/éleveuses qui s'appuierait sur : (i) l'information des autorités locales et des services publics concernés (mairies, Commissariats de police, tribunaux, etc.) ; et (ii) l'organisation d'audiences foraines permettant de préparer en amont les opérations de délivrance des pièces d'état civil aux éleveurs/éleveuses ;
- promouvoir des instruments innovants d'éducation et de formation professionnelle à distance et hors réseau téléphonique (boîtier wifi avec disque dur) favorables aux populations pastorales, en s'appuyant sur des stratégies éducatives en phase avec les dynamiques locales et aptes à renforcer l'esprit de citoyenneté parmi les enfants des familles d'éleveurs/éleveuses ;
- systématiser l'approche « une seule santé », en privilégiant la mise en place de centres multiservices qui seraient conçus comme des réseaux locaux d'offres de services s'appuyant sur le déploiement et l'exploitation de multiples infrastructures favorable à une meilleure alimentation humaine et animale (mini laiterie, banque d'aliment bétail, centre d'alphabétisation, conseils nutritionnels et zootechniques) et qui intègrent un dispensaire et un parc de vaccination implantés sur un même site.

❖ **OS3.3 : Renforcer la culture citoyenne en milieu pastoral**

L'expansion de l'insécurité au Sahel et en Afrique de l'Ouest contribue à aggraver la fracture sociale au sein des communautés pastorales, mais aussi entre les éleveurs/éleveuses et les autres acteurs ruraux (inégalités horizontales et verticales). Une telle évolution met exergue la nécessité de promouvoir la culture citoyenne, afin de permettre à chacun de s'inscrire dans un projet commun sous-tendu par des références partagées. La prise en compte de cette exigence est l'une des raisons qui ont incité le RBM à lancer une dynamique d'accompagnement d'un réseau de Jeunes Ambassadeurs du Pastoralisme (JAP) dans onze pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. A travers cette initiative, le Réseau s'emploie à valoriser les actions menées par les jeunes, en particulier celles

qui visent à impulser des changements transformateurs dans leurs communautés. La tonalité originale du mouvement des JAP réside dans la mise en œuvre d'Actions Locales Citoyennes (ALC) qui permettent de lancer une dynamique de mobilisation collective autour d'initiatives d'intérêt général.

Dans le souci de prolonger et consolider cette dynamique de promotion des actions d'utilité citoyenne portées par les JAP, il conviendrait de s'appuyer sur des leviers d'action visant à :

- consolider et affiner le Parcours JAP, conçu comme un chemin de vie ancré dans une culture d'engagement, de citoyenneté, de disponibilité et de changement ;
- renforcer l'implication des JAP dans une dynamique d'influence des processus décisionnels ;
- élaborer et animer des modules de formation-sensibilisation axés sur les devoirs citoyens en milieu pastoral.

© **Orientation Stratégique 4 : Renforcer la dynamique du RBM dans son ensemble, ainsi que ses capacités organisationnelles et institutionnelles**

Au cours des dernières années, les efforts consentis par le RBM ont permis d'enregistrer de réelles avancées se traduisant par l'amélioration de la structuration, des modes de fonctionnement et de la gouvernance du Réseau et de ses membres. En effet, des innovations institutionnelles et organisationnelles ont été apportées, en vue de promouvoir un fonctionnement plus inclusif et efficace, mais aussi d'améliorer la communication entre les différentes composantes du Réseau. Pour l'essentiel, les changements introduits ont porté sur : (i) la création de nouveaux espaces de travail (« Espace Jeunes », « Espace femmes et filles pasteures » et « Espace OP ») ; (ii) l'élargissement du maillage géographique et de la base sociale du RBM ; et (iii) la consolidation de la collaboration avec les organisations membres.

Dans le prolongement de ces acquis, il conviendrait de mieux prendre en charge l'enjeu de la localisation vers les membres actifs du RBM, ainsi que celui de la fourniture d'appuis modulables en fonction du statut socio-économique des bénéficiaires. Sur un autre plan, il faudrait encourager l'ouverture de bureaux du RBM dans certains nouveaux pays de manière à contribuer à : (i) élargir l'assise institutionnelle du Réseau dans son espace d'implantation ; (ii) renforcer sa logistique d'intervention dans plusieurs pays couverts ; et (iii) faciliter l'ancrage administratif des projets régionaux dans les pays qui sont relativement stables.

Il convient de mentionner que le caractère régional du RBM est un atout majeur qui contribue à renforcer sa résilience en lui permettant de mieux s'adapter aux impacts des chocs politiques¹⁷ et de développer des partenariats diversifiés.

Si l'on veut s'inscrire dans une dynamique de consolidation de la résilience du RBM, d'amélioration continue de la gouvernance politique et de l'efficacité du Réseau et de ses membres, il conviendrait d'explorer plusieurs pistes d'intervention.

❖ **OS4.1 : Améliorer la performance d'ensemble du RBM**

La consolidation de l'ancrage du RBM sur le terrain, la promotion de modes de fonctionnement plus inclusifs et l'amélioration de la communication entre les différentes composantes du Réseau constituent des leviers importants de la performance de l'organisation. Dans le souci de mieux faire dans ce domaine, l'accent devrait être mis sur :

¹⁷ Par exemple, l'adoption de sanctions économiques, financières et commerciales découlant d'un changement anticonstitutionnel du pouvoir politique.

- l'élargissement de la base sociale du RBM, à travers l'ouverture en direction d'autres organisations d'éleveurs/éleveuses, principalement dans les pays côtiers, ainsi que dans les pays où le souhait a été exprimé (Gambie, Guinée Conakry, Cameroun et Centrafrique) ;
- l'amélioration de la représentation des femmes et des jeunes membres du RBM dans les organes de gouvernance de l'organisation ;
- améliorer la participation active des femmes et des jeunes pour une meilleure contribution au développement économique, politique et social du pastoralisme ;
- le renforcement de l'articulation institutionnelle et fonctionnelle entre les organes politiques du RBM et le mouvement des JAP.

Il conviendrait d'accorder une attention particulière aux facteurs déterminants de l'amélioration de la performance du Réseau, notamment :

- une répartition claire des rôles et des responsabilités entre les principaux acteurs impliqués dans la mise en œuvre du plan stratégique ;
- la promotion de la localisation vers les membres actifs, les représentations de la CRT du RBM opérationnelles dans les pays ;
- la mise en œuvre d'une stratégie d'alliance, de synergies avec les autres composantes de la société civile, le secteur privé, les institutions de recherche et de formation et les professionnels des médias, en vue d'influencer les processus décisionnels dans le sens d'une meilleure prise en compte des intérêts des communautés pastorales et agropastorales

❖ OS4.2 : *Promouvoir des partenariats diversifiés*

Dans la perspective de la diversification des partenariats, il conviendrait de définir le contenu de la collaboration stratégique entre le RBM et les autres acteurs, en tenant compte de leur positionnement institutionnel et de la valeur ajoutée des interventions qu'ils mènent.

En ce qui concerne la collaboration avec les pouvoirs publics et les partenaires au développement, l'accent devrait être mis sur les finalités suivantes :

- assurer une meilleure prise en charge des droits fondamentaux des pasteurs.res et agropasteurs.res, en l'occurrence le droit à l'identité, à la santé, à l'éducation, à une justice équitable, à la sécurité et à la protection sociale ;
- améliorer la représentation des organisations professionnelles pastorales dans les dispositifs institutionnels de gestion de la transhumance nationale et transfrontalière, ainsi que dans les cadres régionaux de concertation sur l'élevage et le pastoralisme ;

La collaboration entre le RBM et les autres organisations professionnelles rurales devrait prendre en charge les préoccupations visant à :

- favoriser la saisine de la justice par les OP pour défendre les droits des éleveurs/éleveuses (mise en place de comités locaux de veille sur la sécurité des éleveurs/éleveuses et de leurs biens) ;
- promouvoir une culture citoyenne, en mettant l'accent sur l'appui à l'expression des préoccupations des groupes vulnérables et au plein exercice de la citoyenneté pastorale en vue de l'atteinte d'une société pastorale épanouie, résiliente et paisible ;
- assurer une pleine participation des pasteurs.res dans la vie locale (vulgarisation des législations, inscription des enfants à l'école, contribution à la maîtrise d'ouvrage des systèmes d'éducation et de formation professionnelle, etc.).

IV. STRATEGIE D'INTERVENTION ET CADRE INSTITUTIONNEL DE MISE EN ŒUVRE DU PS-RBM

4.1. Stratégie de mise en œuvre du plan stratégique

4.1.1. Principes directeurs de mise en œuvre du PS-RBM

Les principes qui doivent s'appliquer de façon transversale dans la mise en œuvre du plan stratégique contribuent à la prise en charge des enjeux suivants :

- inclusion des femmes et des jeunes, en vue de consolider le Pacte Genre, mais aussi d'amplifier les dynamiques transformatrices enclenchées par le mouvement des Jeunes Ambassadeurs du Pastoralisme ;
- intégration de la sensibilité aux conflits, en accordant une attention particulière à plusieurs exigences, notamment : (i) l'analyse des effets inattendus des actions déployées et des risques potentiels ; (ii) la création d'espaces de rencontre, d'écoute et de dialogue permettant d'appréhender les attentes et intérêts des ménages les plus isolés ou marginalisés ; (iii) la mise en place de mécanismes de recueil et de gestion des plaintes ou des griefs ; (iv) la valorisation des opportunités de dialogue intra et intercommunautaire ; et (v) l'adoption d'une démarche de transparence et de responsabilisation des OP membres du RBM, afin d'augmenter leur redevabilité ;
- renforcement de l'ancrage du RBM à la base et promotion de la cohérence et de l'articulation des actions menées aux différentes échelles d'intervention, en vue de : (i) consolider les liens entre le Réseau régional et ses membres ; (ii) accroître la légitimité que lui confèrent son positionnement et ses interventions ; et (iv) augmenter l'impact de la localisation qui vise à renforcer ses investissements dans les capacités, les activités et le leadership des OP membres.

4.1.2. Offre de services appropriés aux différentes échelles

Dans le cadre de la mise en œuvre opérationnelle du plan stratégique, la CTR et les organisations membres devront assurer une offre de services appropriés aux échelles locale, nationale transfrontalière et régionale, à travers l'exécution d'actions au bénéfice des communautés pastorales et agropastorales. Dans ce cadre, l'accent devrait être mis sur :

- l'exécution de programmes de formation articulés autour de plusieurs thématiques (gestion du bétail, santé animale, pratiques agricoles durables, développement d'initiatives entrepreneuriales, foncier pastoral etc.) ;
- l'établissement de plateformes d'information aptes à fournir des conseils sur les pratiques d'élevage, la gestion des pâturages, la prévention des conflits, les marchés du bétail et les opportunités économiques ;
- la mise en œuvre de programmes d'appui à la valorisation commerciale des produits animaux (qualité des produits, certification, accès au marché) ;
- le plaidoyer et l'appui en faveur de l'accès des communautés pastorales aux services sociaux de base (eau potable, santé, éducation...)
- la promotion d'initiatives de soutien à l'insertion économique et sociale des jeunes et des femmes.

4.1.3. Application générale du Pacte Genre



La mise en œuvre du plan stratégique doit contribuer à renforcer le positionnement du RBM en faveur d'une meilleure équité entre les genres, en mettant systématiquement en application les 3 axes du Pacte Genre et Diversité sur les activités et modalités opérationnelles décrites afin de mener les activités avec les femmes en soutien aux systèmes pastoraux, de renforcer la visibilité et la reconnaissance de leurs rôles et compétences, d'intégrer une équité en genre dans toutes les organisations et activités du RBM.

1. Penser et piloter tous les projets RBM/OP au filtre du Pacte Genre et Diversité

- Construire un outil d'analyse et de suivi des projets et activités partagé avec le CTR et les OP pour relire et adapter les projets et actions au filtre du PACTE
- Intégrer un suivi des résultats et effets du Pacte Genre et Diversité à l'infrastructure de suivi-évaluation-apprentissage du RBM.

2. Reconnaître et soutenir/accompagner les rôles des femmes pasteures dans les systèmes agropastoraux

- Diffusion au niveau des OP du résultat de la recherche-action et outiller les OP pour l'alimenter en continu en questionnant les pratiques et les biais.
- Activités pour renforcer et reconnaître le rôle des femmes pasteurs entrepreneuses dans l'insertion socio-professionnelle des jeunes et dans le développement de filières organisées au niveau local.
- Animer chaque année un « grand thème mobilisateur » autour des femmes pasteurs qui associe communication (interne et externe) et action : L'Académie du Genre en milieu pastoral.

3. Faire de la place aux femmes dans les institutions existantes du RBM (objectif de parité sur 5 ans dans les instances régionales et sur 10 ans dans les instances locales)

- Un plan de renforcement en leadership adaptatif et représentation organisationnelle de 100 femmes et hommes pasteurs (75% de femmes) identifiés pour leurs actions et comportements localement permet de conduire plusieurs d'entre elles à renforcer crédibilité et légitimité.
- La promotion des droits des pasteurs.res en général et plus particulièrement les droits des femmes pasteures et éleveuses ;
- La reconnaissance professionnelle des femmes dans l'exercice du métier de pasteur et le renforcement de leurs capacités humaines, techniques et professionnelles ;
- La participation des femmes à la prise de décision au sein des communautés pour assurer leur implication effective dans la vente des animaux qui leur appartiennent.

4.1.4. Développement des actions de plaidoyer et de renforcement de la visibilité du RBM

Le développement des actions de plaidoyer est crucial pour sensibiliser les décideurs politiques et les opinions publiques sur les atouts et les apports des systèmes pastoraux.

En parallèle, le RBM devra renforcer sa visibilité, à travers les médias traditionnels, les plateformes numériques et divers événements permettant au Réseau de mieux faire connaître les interventions qu'il mène, les acteurs ciblés, les résultats obtenus et les impacts générés.

4.2. Cadre institutionnel et organisationnel de mise en œuvre du plan stratégique

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan stratégique, la perspective d'un réajustement du cadre institutionnel et organisationnel devrait être envisagée compte tenu des évolutions contextuelles (instabilité socio-politique et retrait des pays du Sahel central de la CEDEAO) qui pourraient entraîner des difficultés liées à la circulation des personnes, des biens et des services entre les différents pays d'intervention du RBM.

La configuration du dispositif organisationnel et institutionnel se présente comme suit :

- © Au sommet : Assemblée Générale (AG), le Bureau du Conseil d'Administration (BCA), la Coordination Technique Régionale (CTR), les Organisations Professionnelles (OP) et les représentations techniques nationales opérationnelles ;
- © En dessous : les Chargés de programmes (1 au niveau régional et 1 par pays) chargés d'assurer la coordination technique des activités en étroite collaboration avec les chargés de projets, de suivi-évaluation et de capitalisation. Il est à noter qu'entre les chargés de projets, les chargés de suivi-évaluation et les chargés de capitalisation seront développées de fortes relations fonctionnelles en lieu et place des relations hiérarchiques qui elles seront plus observées entre ceux-ci et les chargés de programmes aux niveaux régional d'une part et national d'autre part, ceci en étroite interaction avec les staffs techniques des membres au niveau pays. La fonction de capitalisation et gestion des connaissances sera particulièrement développée tout au long de la mise en œuvre du Plan stratégique.

4.3. Dispositif de suivi-évaluation et de capitalisation

Le dispositif de suivi-évaluation et de capitalisation est structuré en trois parties :

- les acteurs de pilotage et de coordination ;
- les acteurs centraux chargés de la prise de décision technique en matière de suivi-évaluation et de capitalisation ;
- les fournisseurs d'informations (acteurs opérationnels assurant la production des données) ;
- les acteurs d'orientation politique et de validation des livrables : Coordinateur régional, Président ou même les membres du BRA-RBM suivant l'importance stratégique et opérationnel du livrable.

Les acteurs chargés du pilotage et de la coordination reçoivent des informations d'analyse de performance des acteurs centraux chargés du suivi des activités. Après analyse, ils formulent des appréciations et des recommandations la performance des actions en termes d'efficacité et d'efficience.

Les acteurs centraux chargés de la prise de décision technique centralisent et analysent les informations fournies par les acteurs à la base et les bénéficiaires directs. Après analyse et production de rapport synthèse, ils transmettent leurs appréciations aux acteurs à la base.

Les acteurs opérationnels chargés de la production de données jouent un rôle primordial dans la fourniture d'informations aux acteurs centraux, puisqu'ils sont en contact permanent avec les bénéficiaires directs.

La prise en compte des leçons tirées de la mise en œuvre du plan stratégique précédent conduit à proposer le renforcement de l'équipe de suivi-évaluation et capitalisation par une expertise externe qui apportera ponctuellement des appuis lors du développement de méthodologies, de la conception d'outils ou de la mise en place d'un dispositif de suivi consacré à un projet ou un partenaire du RBM. L'expertise appuiera l'intégration du suivi du Pacte Genre dans le système MEAL général du RBM et veillera à renforcer la mutualisation des outils et efforts.

Récapitulatif du dispositif de Monitoring, d'évaluation et de capitalisation (MEAL) proposé

La figure ci-dessous présente le dispositif global de Monitoring, d'évaluation et de capitalisation du niveau du RBM régional et de ces antennes pays

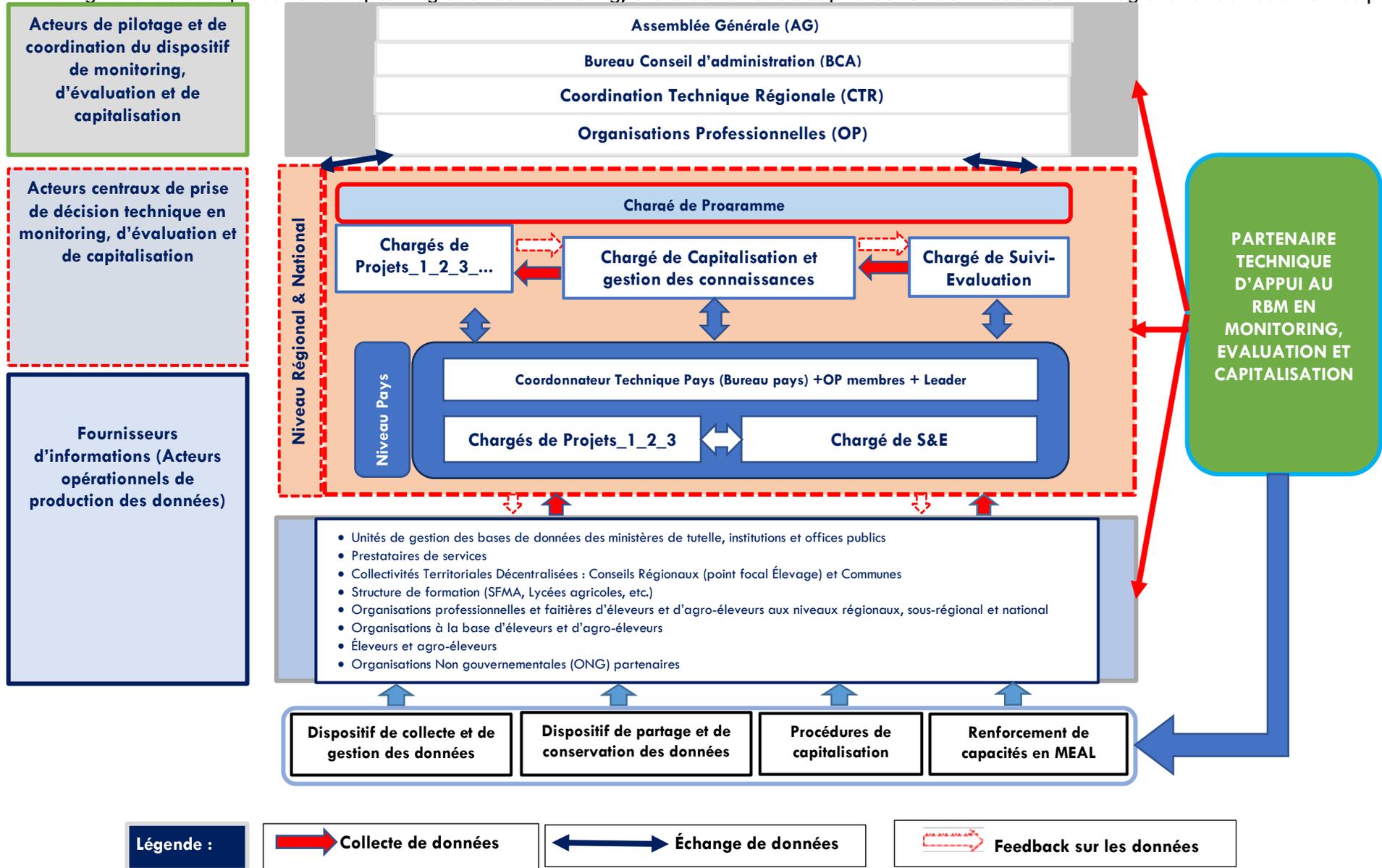


Figure 2: Dispositif de Monitoring, d'évaluation et de capitalisation (MEAL)

Source: Cosinus Conseils, décembre 2023

4.4. Conditions de succès de la mise en œuvre du plan stratégique

La mise en œuvre réussie du plan stratégique dépend des conditions clés suivantes :

- 1) engagement de la Coordination technique régionale : l'équipe de la CTR devra être fortement engagée dans la mise en œuvre du plan stratégique et en assumer la responsabilité. Elle devra également être en mesure de communiquer clairement et efficacement les objectifs du plan stratégique à tous les niveaux de l'organisation et aux partenaires stratégiques ;
- 2) engagement des acteurs locaux : la mobilisation et l'implication active des communautés pastorales et agropastorales des autorités locales et d'autres parties prenantes sont cruciales. La participation de ces acteurs permettra de garantir une compréhension approfondie des enjeux locaux et une meilleure adhésion aux initiatives du RBM ;
- 3) L'autonomisation, la représentativité et le respect du principe de subsidiarité notamment en lien avec les rôles et responsabilités des OP pays représentées au niveau national ;
- 4) Collaboration régionale et internationale : la collaboration avec d'autres organisations régionales, internationales et gouvernementales est essentielle parce qu'elle facilitera l'échange de bonnes pratiques, la mobilisation de ressources et la mise en œuvre cohérente de politiques et de programmes à l'échelle régionale ;
- 5) approche holistique et durable : la Coordination technique régionale devra adopter une approche holistique intégrant les aspects économiques, environnementaux et socioculturels ;
- 6) mobilisation des financements requis : les responsables du RBM devront assurer une mobilisation efficace des ressources financières permettant de garantir la mise en œuvre réussie du plan stratégique sur toute sa durée ;
- 7) suivi et évaluation rigoureux : la coordination technique régionale devra renforcer son dispositif de suivi et d'évaluation permettant de mesurer l'impact des interventions, d'ajuster les approches en temps réel et de démontrer les résultats aux parties prenantes.

Tableau 4 : Tableau de cadre logique du PS RBM (2025-2030)

logique	Chaîne des résultats	Indicateur	Niveau de référence (Valeur et année de référence ; 2023)	Cible (Valeur et année de la cible ; 2029)	Valeur actuelle* (Année de référence) (* à inclure dans les rapports intermédiaires et le rapport final)	Sources des données	Hypothèses
Impact (objectif général)	Objectif global : Contribuer de manière durable à renforcer la résilience des communautés dans les zones pastorales et agropastorales face aux crises humanitaires et aux conflits à travers une approche transfrontalière Nexus HDP adaptée aux éleveurs.es	Compétitivité des productions nationales par rapport aux importations de viandes congelés et de lait en poudre dans les pays d'intervention du RBM	A déterminer	A déterminer	A déterminer	- Données statistiques, d'AFRISTAT, CEDEAO, UEMOA, CILSS, FAO, PAM, ReSAKSS - Rapports d'évaluation du plan stratégique & des politiques et programmes sous-région. - Les rapports d'activités techniques et de performance du RBM	Stabilité politique Amélioration de la situation sécuritaire Développement et adoption et techniques éprouvées et de nouvelles techniques d'adaptation aux changements climatiques
		Nombre de conflits violents liés à la transhumance enregistrés	A déterminer	A déterminer			
		% de la population d'Afrique de l'Ouest et du Tchad dont la carence en protéine d'origine animale a diminué ¹⁸	A déterminer	30%	A déterminer		
		Nombre de familles d'éleveurs.es bénéficiant d'un programme Nexus Elevage, Paix adapté aux éleveurs.es dans les zones transfrontalières des pays d'intervention du RBM	A déterminer	A déterminer	A déterminer		
		Nombre de pays d'intervention du RBM dans lesquels un nexus (humanitaire, développement, paix) élevage est mis en place, approuvé par les pouvoirs publics et partenaires sociaux et opérationnalisé au profit des familles d'éleveurs et agropasteurs	A déterminer	5 au moins	A déterminer		
		Nombre de familles d'éleveurs.es bénéficiant de l'assistance humanitaire dans les zones d'insécurité des pays d'intervention du RBM	A déterminer	A déterminer	A déterminer		
Réalisation(s) [Objectif(s) spécifique(s)]	Objectif spécifique 1 : Renforcer de manière durable les moyens d'existence des ménages pastoraux et agropastoraux victimes de vulnérabilités multidimensionnelles	Nombre de modèles de protection sociale conçus et opérationnels répondant aux préoccupations pastorales	A déterminer	A déterminer	A déterminer	- Données statistiques, d'AFRISTAT, CEDEAO, UEMOA, CILSS, FAO, PAM, ReSAKSS, - Rapports d'évaluation du plan stratégique & des politiques et programmes sous-région. - Les rapports d'activités techniques et de performance du RBM ; - Rapport de traçabilité des sortants des centres de formation des jeunes issus du milieu pastoral	Implication active de l'ensemble des acteurs du secteur Respect des textes et lois réglementant la circulation du bétail dans les espaces
		Pourcentage de familles d'éleveurs.es dont le taux de mortalité ¹⁹ du bétail à diminué	A déterminer		A déterminer		
		Nombre de familles d'éleveurs.es et agropasteurs dont le revenu s'est accru	A déterminer	A déterminer	A déterminer		
		Nombre de pays d'intervention du RBM intégrés au dispositif de collecte de données, d'analyse et de mise en débat sur la vulnérabilité pastorale mis en place et rendu opérationnel	A déterminer	6	A déterminer		
		Nombre d'interventions (projets et programmes) appliquant ou faisant la promotion de l'approche de ciblage spécifique aux jeunes et aux femmes, y compris dans les programmes d'insertion professionnelle	A déterminer	A déterminer	A déterminer		
	Objectif spécifique 2 : Renforcer les capacités des pasteurs.res et agropasteurs.res en matière de mobilité, d'adaptation aux chocs et de mitigation des différents risques grâce à des systèmes d'informations efficaces	Nombre de modèles de réponse humanitaires rapides et de protection sociale conçus, rendus opérationnels et répondant aux préoccupations des communautés pastorales et aux spécificités de genre	A déterminer	A déterminer	A déterminer		
		Pourcentage des éleveurs.es appuyés par le RBM et ses partenaires exprimant leur satisfaction par rapport aux services informationnels fournis	A déterminer	70%	A déterminer		
		Nombre de dispositifs publics des pays d'intervention intégrant les informations et données générées par le RBM	A déterminer	6	A déterminer		
		Taux de fonctionnalité de l'observatoire régional des systèmes d'élevages mobiles	A déterminer	90%	A déterminer		
		Pourcentage de familles d'éleveurs.es mettant effectivement en œuvre des pratiques agroécologiques recommandées	A déterminer	60%	A déterminer		
Réduction de l'intervalle de temps entre le lancement des alertes et la fourniture des réponses	A déterminer	élevé	A déterminer				

¹⁸ A désagréger selon les zones (sahélien, côtier)

¹⁹ A désagréger selon les espèces animales (bovin, caprins, ovins, camélidés, asines)

Tableau 4 : Tableau de cadre logique du PS RBM (2025-2030)

logique	Chaîne des résultats	Indicateur	Niveau de référence (Valeur et année de référence ; 2023)	Cible (Valeur et année de la cible ; 2029)	Valeur actuelle* (Année de référence) (* à inclure dans les rapports intermédiaires et le rapport final)	Sources des données	Hypothèses
						satisfactions des pasteurs et agropasteurs des services reçus via le RBM et ses antennes pays - Rapport régional sur les niveaux de valorisation, d'aménagement et de sécurisation des espaces pastoraux	
	Objectif spécifique 3 : Contribuer à la consolidation de la cohésion sociale , à travers la promotion de dialogues locaux inclusifs et la mise en place d'un système efficace de suivi et de réponse aux atteintes aux droits et à la dignité des pasteurs.res et agropasteurs.res.	Nombre d'organisations d'éleveurs.es, créées, renforcées et rendus opérationnelles	0	A déterminer	A déterminer	-Rapports opérationnels annuels du RBM - Rapports de renforcement de capacités du RBM - Plan de renforcement de capacités du RBM - Bilans annuels et périodiques - Rapports de sessions de reddition de compte	Disponibilité des acteurs Diversité des PTFs Attractivité du RBM et de ces antennes pays vis-à-vis des PTFs Meilleures performances du réseau
		Nombre d'initiatives conjointes ayant satisfait le personnel en charge de la sécurité et les acteurs/actrices du secteur de l'élevage	A déterminer	A déterminer	A déterminer		
		Nombre de signalement des exactions commises contre les acteurs/actrices du secteur de l'élevage ayant été traités de manière efficace et rapide	A déterminer	A déterminer	A déterminer		
		Nombre de médiations conduites avec les acteurs/actrices intervenant en faveur de la promotion de la paix et du respect des droits humains des communautés pastorales	A déterminer	A déterminer	A déterminer		
		Nombre de cadres transfrontaliers permanents de dialogue social et de planification stratégique et opérationnelle sur la résolution des crises pastorales fonctionnels	A déterminer	A déterminer	A déterminer		
		Niveau de fonctionnalité du cadre d'épanouissement social pour la bonne cohésion sociale des équipes techniques du RBM à tous les niveaux	A déterminer	Elevé	A déterminer		
		Niveau de fonctionnalité du dispositif de gestion des connaissances et de valorisation des expériences des membres	A déterminer	Elevé	A déterminer		
		Niveaux de renforcement des capacités de reddition de compte et de diffusion des informations de gestion du réseau	A déterminer	Élevé	A déterminer		